



BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

Plan d'Actions de la Stratégie Nationale de Sécurité Climatique du Burkina Faso 2024-2026



*Empowered lives.
Resilient nations.*

Octobre 2024

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
INTRODUCTION.....	6
I. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE SECURITE CLIMATIQUE.....	7
I.1 les fondements de la Stratégie.....	7
I.1.1. Au niveau international.....	7
I.1.2. Au niveau régional et sous régional.....	8
I.1.3. Au niveau national	9
I.2. La vision.....	11
I.3. Les principes directeurs de la Stratégie.....	11
I.4. L'objectif général.....	12
I.5. Les impacts attendus	12
II. ELEMENTS DU PLAN D' ACTIONS.....	13
II.1. Axe stratégique 1 : amélioration de la gouvernance en matière de sécurité climatique.	13
II.2. Axe stratégique 2 : gestion durable des ressources naturelles et promotion de la justice climatique.....	15
II.3. Axe stratégique 3 : amélioration de la protection humaine contre les risques de catastrophe et les crises humanitaires.....	18
II.4. Axe 4 : amélioration de l'accès aux financements climatiques.....	21
II.5. Coût du Plan d' Actions 2024-2026 de la Stratégie.....	22
III. LES DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION.....	25
III.1. Les dispositions de mise en œuvre	25
III.1.1. Les instruments de mise en œuvre.....	25
III.1.2. Les acteurs de mise en œuvre.....	26
III.1.3. Le Cadre organisationnel.....	27
III.2. Le suivi et l'évaluation	28
III.2.1. Mécanisme de suivi et d'évaluation	28
III.2.2. Outils de suivi et d'évaluation.....	29
III.3. Mécanisme de financement	29
III.3.1. L'Etat burkinabè.....	29
III.3.2. Les collectivités territoriales.....	29
III.3.3. Les partenaires techniques et financiers	30
III.3.4. Le secteur privé	30
III.3.5. Les ONG et Associations	30
IV. L' ANALYSE ET LA GESTION DES RISQUES.....	30
IV.1. L'instabilité socio politique.....	30
IV.2. L'insuffisance de financement	31

IV.3. La persistance de la crise sécuritaire	31
IV.4. L'intensification des extrêmes climatiques	31
CONCLUSION	31
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	33
Annexe : Cadre de programmation des activités	35

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABN	: Autorité du Bassin du Niger
ABV	: Autorité du Bassin de la Volta
APA	: Accès au Partage des Avantages
CCNUCC	: Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CONASUR	: Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CDN	: Contribution Déterminée au niveau National
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CES/DRS	: Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols
CNES	: Centre National d'Etudes Stratégiques
CTS	: Comité Technique de Suivi
DGPC	: Direction Générale de la Protection Civile
EA	: Effets Attendus
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
GES	: Gaz à Effet de Serre
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
MEEVCC	: Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisations de la Société Civile
ORSEC	: Organisations des Secours
OTAN	: Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PA-SD	: Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement
PDI	: Personne Déplacée Interne
PNA	: Plan National d'Adaptation aux changements climatiques
PANA	: Plan Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques
PNDES	: Plan National pour le Développement Economique et Social
PNE	: Politique Nationale de l'Eau
PS-EEA	: Politique Sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement »
PNPS	: Politique Nationale de Protection Sociale
PS-PASP	: Politique Sectorielle Production Agro-sylvo- Pastorale
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
CIC	: Cercle d'Informations et des journalistes communicateurs sur les Changements climatiques (CIC)
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CORESUR	: Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDR	: Stratégie de Développement Rural

SE-CNSA	:	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SNSC	:	Stratégie Nationale de Sécurité Climatique
SP/CNDD	:	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
SP-CONASUR	:	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
PMA	:	Pays les Moins Avancés
ANEREE	:	Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique
UNITAR	:	United Nations Institute for Training and Research
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
CONADD	:	Conférence Nationale pour le Développement Durable
SR-SRR	:	Stratégie Régionale de Stabilisation, de Résilience et de Relèvement

INTRODUCTION

Le Burkina Faso fait face, ces dernières décennies aux effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques. Le pays est régulièrement impacté par des paramètres climatiques et des extrêmes météorologiques tels que les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur, les vents violents, les vents de poussière, la migration des isothermes et des isohyètes du nord vers le sud, la forte variation de la pluviométrie, l'augmentation de la température. Ces risques et paramètres liés au climat ont eu des conséquences multiples sur les moyens d'existence et de subsistance des populations notamment sur l'agriculture, l'environnement, la santé, la production animale, les ressources en eau, l'énergie, l'habitat, les infrastructures (PNA, 2024). Les femmes, les personnes âgées, les enfants, les petits exploitants agricoles sont apparus comme les couches les plus affectées par les risques climatiques (MECV, 2007).

Le coût de l'adaptation pour faire face à la forte vulnérabilité aux changements climatiques du pays entre 2015 et 2030 a été évalué en 2015 à 3853,75 milliards de Francs CFA. Les impacts des phénomènes climatiques extrêmes, dans le contexte du Burkina Faso, ont entraîné au fil des années, entre autres, une réduction de la disponibilité et de l'accessibilité des ressources en eau pour les ménages et le bétail, la baisse de la production dans le secteur agro-sylvo-pastoral, la baisse du fourrage dans les sites d'élevage.

Ces impacts ont contribué à renforcer souvent les migrations des populations et du bétail, les violences et les conflits de tout genre, les risques d'instabilité mettant les populations dans une certaine précarité et une insécurité permanente. Ainsi, les changements climatiques, de par leurs effets directs et indirects, sont parfois à l'origine de cette insécurité à travers l'aggravation de la vulnérabilité des systèmes naturels, économiques et humains. Sans souvent provoquer directement cette insécurité, le dérèglement climatique devient un facteur aggravant en affectant les conséquences des vulnérabilités des populations et de leurs moyens d'existence et de subsistance.

A l'instar de la Stratégie Nationale de Sécurité Climatique (SNSC), le présent Plan d'Actions se focalise sur la promotion du nexus Paix-Climat-Sécurité. Cette promotion est une réponse à l'insécurité créée ou exacerbée par les effets des changements climatiques sur les populations et leurs moyens d'existence. Cette insécurité s'est traduite, dans le contexte du Burkina Faso, par des tensions répétées, des conflits de tout genre lié à l'utilisation des ressources naturelles, des risques d'instabilité liés en tout ou en partie aux changements climatiques. La particularité de ce Plan d'Actions, réside non dans les réponses à toutes les formes de vulnérabilités des secteurs et des populations aux changements climatiques mais dans les réactions aux phénomènes d'insécurité engendrés par les aléas climatiques mettant en cause la paix et le vivre-ensemble au Burkina Faso.

Les impacts vécus et attendus des changements climatiques sur la sécurité des personnes et de leurs moyens d'existence ont conduit la communauté internationale à agir sur le nexus Paix-Climat-Sécurité au regard des interférences entre ces trois thématiques.

La promotion du nexus Paix-Climat-Sécurité est parue au niveau international comme la réponse cardinale à court, moyen et long terme aux risques d'instabilité, de tensions, de conflits et aux migrations d'origine climatique. C'est dans cette dynamique que les pays

membres du Liptako Gourma ont fait l'option de se doter d'une Stratégie Régionale de Sécurité Climatique afin de rendre effectif, à terme, la Stratégie Régionale de Stabilisation, de Résilience et de Relèvement des Régions du Liptako-Gourma affectées par l'insécurité (SR-SRR). C'est, également, dans cette dynamique que le Burkina Faso s'est dotée d'une SNSC assortie du présent Plan d'Actions qui s'inscrit dans la mise en œuvre du secteur de planification Environnement-Eau-Assainissement qui prend en compte la lutte face aux effets des changements climatiques.

Le processus d'élaboration du Plan d'Actions tout comme la Stratégie dont il relève a suivi une approche participative et inclusive. Le processus d'élaboration a impliqué les services techniques gouvernementaux, les partenaires technique et financiers, les organisations de la société civile, le secteur privé. Le genre et les faitières de personnes vivant avec un handicap ont été également associés dans l'identification des actions et des activités.

Le présent Plan d'Actions (i) fait une synthèse de la Stratégie, (ii) contient les éléments du Plan d'actions, (iii) aborde le dispositif de mise en œuvre et de suivi, (iv) et traite de l'analyse et de la gestion des risques.

I. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE SECURITE CLIMATIQUE

I.1 les fondements de la Stratégie

La présente stratégie trouve ses fondements dans les engagements ou référentiels internationaux, régionaux, sous régionaux et nationaux du Burkina Faso. Elle repose également et surtout sur les référentiels clés qui déclinent les orientations du Burkina Faso en matière de développement économique, social, culturel et environnemental.

I.1.1. Au niveau international

❖ Les Objectifs du Développement Durable

La présente Stratégie Nationale de Sécurité Climatique (SNSC) est en phase avec la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD). Il s'agit d'abord de l'ODD 13 qui dispose de « prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». L'ODD 13 vise à « ...renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques avec un focus sur le renforcement des capacités des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement ». Il s'agit ensuite de l'ODD 12 qui vise à établir des modes de consommation et de production durables. La cible n°2 de cet objectif relatif à la gestion durable des ressources naturelles prévoit de parvenir, à l'horizon 2030 à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles. La présente stratégie est également en lien avec l'ODD 5 relatif à l'égalité des sexes et à la promotion de l'autonomisation des femmes.

❖ **Le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030**

Adopté à Sendai au Japon le 18 mars 2015, le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 vise à renforcer la prévention et la gestion des risques de catastrophes. Pour ce faire, il est bâti sur quatre priorités essentielles notamment (i) la compréhension des risques de catastrophes, (ii) le renforcement de la gouvernance des risques, (iii) l'amélioration des investissements dans la réduction des risques de catastrophe pour mieux les gérer et (iv) l'amélioration de la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux ».

Le dispositif du cadre d'action de Sendai qui met l'accent sur les mesures préventives contrairement au cadre d'action de Hyogo qui était plus orienté vers la gestion des catastrophes survenues semble mieux répondre au concept de sécurité climatique. Le cadre d'action de Sendai en accordant une importance sur la compréhension et la gouvernance des risques de catastrophe voudrait privilégier les dispositifs de prévention des tensions et conflits communautaires ou les migrations issues de crises climatiques qui occasionnent parfois des conflits de tout genre. Les stratégies, programmes et projets en lien avec la prévention et la gestion des risques de catastrophe provoqués par les aléas climatiques s'inscrivent dans la dynamique de la sécurité climatique.

II.1.2. Au niveau régional et sous régional

❖ **Stratégie et Plan d'Action (2022-2032) de l'Afrique en matière de changement climatique et de développement résilient**

L'Union Africaine, au regard des impacts et des menaces persistantes des effets du dérèglement climatique s'est dotée d'une Stratégie d'un Plan d'Action pour renforcer sa résilience. Cette stratégie vise à offrir un cadre d'action et de coopération en réponse aux risques climatiques en vue de parvenir au bien-être des populations. Son objectif est de renforcer la résilience des communautés, des écosystèmes, des économies africaines, et soutenir l'adaptation régionale. La Stratégie et Plan d'Action de l'Afrique en matière de changement climatique et de développement résilient entend, entre autres, (i) améliorer la capacité d'adaptation des communautés touchées et gérer les risques liés au changement climatique, (ii) renforcer les voies de développement équitable et transformatrices à faibles émissions et résilientes, (iii) améliorer la capacité du continent dans la mobilisation des ressources et l'accès aux technologies en vue de parvenir à une action climatique ambitieuse. La présente Stratégie Nationale de Sécurité Climatique en lien avec la résilience des populations et leurs moyens d'existence s'inscrit dans la dynamique de la mise en œuvre de ce référentiel de l'Union Africaine.

❖ **Stratégie Régionale de Stabilisation, de Résilience et de Relèvement des Régions du Liptako-Gourma affectées par l'insécurité (SR-SRR)**

La Stratégie Régionale de Résilience et de Relèvement des Régions du Liptako-Gourma affectées par l'insécurité (SR-SRR) s'est dotée d'une vision qui voudrait faire de cet espace « ...une région stabilisée, économiquement intégrée et prospère, bien gouvernée dans le respect des droits humains ». La SR-SRR vise « ...à élaborer des politiques et des programmes

applicables axés sur la stabilisation et le développement à court, moyen et long terme des régions du Liptako-Gourma affectées par l'insécurité ».

Elle entend être une réponse aux causes profondes et multiformes de la crise sécuritaire, et contribuer par conséquent « ... à l'atteinte des ODD à travers la mise en œuvre des projets et programmes, ainsi que la réalisation des activités dans le cadre des orientations stratégiques définies à cet effet ». Elle est composée de quatre axes à savoir (i) la Politique et la Coopération, (ii) la Sécurité et la Gouvernance, (iii) le Développement durable et la Justice sociale, (iv) la Coordination de la stabilisation et l'assistance humanitaire. La SR-SRR aborde explicitement les défis en lien avec la sécurité climatique dont font face les États de la Région du Liptako Gourma notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger. La SR-SRR traite, entre autres, des effets néfastes des changements climatiques qui ont « ... perturbé les systèmes agricoles et intensifié l'insécurité alimentaire dans la Région ». Il ressort explicitement dans la SR-SRR le besoin pour chaque pays de disposer d'une stratégie nationale en réponse aux défis climatiques et en rapport avec la promotion du nexus Paix-Climat-Sécurité.

I.1.3. Au niveau national

❖ L'Étude Prospective Burkina 2025

L'Étude Prospective Burkina 2025 s'est dotée de la vision suivante : « Le Burkina Faso, une nation solidaire, de progrès et de justice qui consolide son respect sur la scène internationale ». Plusieurs actions envisagées sont en phase avec la promotion du nexus climat paix sécurité : il s'agit de la promotion des valeurs notamment la redistribution équitable des richesses, la lutte contre toute sorte de discriminations sociales, la promotion d'une éducation et d'une santé de qualité, d'un développement équilibré et harmonieux du territoire. IL s'agit également des actions de lutte contre l'insécurité afin de rendre effective la sécurité des personnes et des biens, de l'accès aux financements et aux facteurs de production, du développement du capital humain pour assurer le progrès du pays, du renforcement de l'information et la communication comme vecteurs pour l'accès aux connaissances, de l'accès aux technologies pour accélérer la croissance.

❖ Le Plan National pour le Développement Economique et Social

L'objectif global du Plan National pour le Développement Economique et Social, phase II (PNDES, II) est de « ...rétablir la sécurité et la paix, de renforcer la résilience de la nation et de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable et inclusive ». La Sécurité et la Paix constituent une importance de premier plan à travers l'axe stratégique 1 qui vise à « Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix » et l'axe stratégique 3 qui vise à « Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale ».

Le volet environnemental est pris en compte dans l'objectif stratégique 4.5 « inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ». Il est soutenu par trois effets attendus (EA) qui sont : (i) EA 4.5.1 : la gouvernance environnementale et du développement durable est améliorée ; (ii) EA 4.5.2 : la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires est améliorée et (iii) EA 4.5.3 : les ressources naturelles sont gérées durablement.

Le PNDES II prend en compte la sécurité climatique à travers les composantes du nexus climat, paix et sécurité. Il l'énonce dans son objectif global, à travers l'axe 1. Partant de l'objectif global, un des impacts attendus du PNDES-II est le renforcement de la paix, la sécurité, la cohésion sociale et la résilience du pays.

Les défis majeurs relevés dans le PNDES II pour réduire la vulnérabilité des populations face au risque de basculement dans la violence sont : (i) l'éducation des jeunes à la citoyenneté, au patriotisme et à la culture de la paix ; (ii) la lutte contre le trafic et la consommation des drogues et stupéfiants ; (iii) la lutte contre la stigmatisation de certains groupes ; (iv) la réduction des déséquilibres dans le développement des régions et des iniquités d'accès des populations aux ressources naturelles ; (v) l'autonomisation économique des jeunes et des femmes ; (vi) l'implication des populations, surtout rurales aux processus politique, économique et social ; (vii) le relèvement et la réinsertion socioéconomique des PDI.

❖ **Le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement**

Le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) est l'instrument central d'opérationnalisation du PNDES durant la période de la Transition au Burkina Faso. Adopté en Conseil des ministres le 25 janvier 2023, il vise à répondre aux priorités d'action pendant cette période de transition.

Le PA-SD s'articule autour de quatre piliers à savoir (i) lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale, (ii) répondre à la crise humanitaire, (iii) refonder l'État et améliorer la gouvernance, (iv) œuvrer à la réconciliation et à la cohésion sociale. Il précise les réformes et investissements prioritaires à mettre en œuvre pour opérationnaliser les missions de la Transition. Le deuxième pilier du PA-SD vise à assurer une réponse urgente et efficace à la crise humanitaire et aux drames socio-économiques et communautaires provoqués par l'insécurité et les aléas climatiques. Les résultats visés par ce pilier seront atteints à travers la mise en œuvre de plusieurs projets/programmes dont (i) les projets et programmes de soutien au retour volontaire des personnes déplacées dans leurs zones d'origine, (ii) les projets et programmes de stabilisation et de résilience, (iii) la continuité des services des soins de base, de l'éducation en situation d'urgence et de la nutrition, au profit des PDI et des populations affectées par le terrorisme, (iv) la prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme, (v) la prévention et gestion des catastrophes et des crises humanitaires, (vi) l'amélioration du cadre de vie des PDI et des personnes affectées par le terrorisme.

❖ **La Politique de Sécurité Nationale**

Adopté le 10 mars 2023, la Politique de Sécurité Nationale (PSN) vise à répondre aux menaces et risques pouvant affecter la vie de la nation. Cette politique intègre la dimension participative du citoyen dans la coproduction de la sécurité. L'objectif 5 de la PSN est de protéger l'environnement contre toutes les formes de menaces et de risques pouvant compromettre la sécurité humaine du peuple burkinabè et l'objectif 6 est visé à promouvoir la coopération régionale et internationale en faveur de la paix et de la sécurité. La Stratégie Nationale de Sécurité Climatique est en phase avec la PSN. La protection des ressources naturelles, gage d'un développement durable s'entend d'une gestion rationnelle, équitable et

durable impliquant les différentes parties prenantes. La participation et l'inclusion de l'ensemble des acteurs à la gestion de l'environnement est une solution aux risques d'instabilité et de conflits.

❖ **Politique Sectorielle Environnement, Eau et Assainissement**

La présente Stratégie s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la Politique Sectorielle Environnement, Eau et Assainissement (PS-EEA). La PS-EEA vise à « Assurer un accès à l'eau, à un cadre de vie sain et renforcer la gouvernance environnementale et le développement durable dans l'optique d'améliorer les conditions économiques et sociales des populations ». L'axe 1 de la PS-EEA en lien avec la gestion durable de l'environnement vise à renforcer la gouvernance environnementale dans la transition vers une économie verte et inclusive. Des actions en lien avec cet axe sont en phase avec la sécurité climatique. Il s'agit, entre autres, de l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et le renforcement des capacités en matière de résilience climatique, la promotion de l'économie verte et la promotion des modes de production et de consommation durables, du plaidoyer et la mobilisation de la finance climat. L'axe 2 relatif à la mobilisation et la gestion des ressources en eau vise à satisfaire durablement les besoins en eau pour tous les usages et les écosystèmes naturels dans un contexte de changement climatique à travers une assurance durable de la disponibilité de l'eau, la satisfaction des besoins en eau douce et en eau potable.

I.2. La vision

Au regard des fondements et des défis majeurs en lien avec le nexus Paix-Climat-Sécurité, la vision de la présente Stratégie est : *A l'horizon 2028, la population du Burkina Faso renforce sa résilience au changement climatique et vit dans la paix et la sécurité en vue de soutenir sa croissance de manière équitable, inclusive et durable.*

I.3. Les principes directeurs de la Stratégie

La mise en œuvre de la SNSC veillera au respect d'un certain nombre de principes qui facilitera l'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit de l'équité et de l'inclusion sociale, de la prise en compte du genre, de la précaution, de la subsidiarité et de partenariat et de la durabilité.

Le principe de l'inclusion sociale/intégration sociale: la mise en œuvre de la présente Stratégie mettra l'accent sur la prévention des risques de conflits, des risques d'instabilité à travers un partage ou une exploitation équitable des ressources naturelles. Un accent particulier sera mis sur les mécanismes de prise en compte des personnes vivant avec un handicap dans la mise en œuvre des activités en lien avec la Stratégie. La prise en compte du principe d'inclusion sociale réduira les inégalités sociales dans une approche participative à la promotion de la paix et de la sécurité.

La prise en compte du genre : l'analyse diagnostique montre que les conséquences des conflits, les tensions sociales, les instabilités et les migrations non souhaitées affectent différemment les femmes et les hommes. L'intégration du genre sur l'ensemble du processus de mise en œuvre de la Stratégie est une condition essentielle pour l'atteinte des résultats souhaités.

Le principe de subsidiarité et de partenariat : la sécurité climatique est une thématique transversale abordée par l'ensemble des secteurs vulnérables aux aléas climatiques et par les parties prenantes à la réduction des risques et catastrophes. Le leadership institutionnel du Ministère en charge de l'Environnement à travers le SP-CNDD devrait faciliter et encourager la mise en œuvre de la Stratégie par les différents acteurs et en assurer la coordination et le suivi-rapportage. Promouvoir le principe de subsidiarité et de partenariat reste un gage qui stimulera la mise en œuvre de la présente Stratégie.

Le principe de précaution : le principe de précaution s'entend des dispositions nécessaires à prendre en lien avec la prévention des conflits, des tensions, des migrations non souhaitées quand bien même les projections ne donnent pas de certitudes sur leur ampleur. Dans le cadre de la présente, la promotion du principe de précaution permettrait de mettre l'accent sur les actions de prévention en lien avec la paix et la sécurité qui facilitent le vivre-ensemble entre les populations, les différentes communautés ou les couches socio-professionnelles.

Le principe de durabilité : le principe de la durabilité implique essentiellement la mise en exergue de la satisfaction des besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures. Le respect du principe de durabilité permet dans le contexte de la présente Stratégie la prise en compte d'une culture de paix et de sécurité à court, moyen et long terme.

I.4. L'objectif général

La présente Stratégie se fixe comme objectif général de renforcer la résilience des populations aux aléas climatiques en vue de l'amélioration de la sécurité humaine au Burkina Faso.

I.5. Les impacts attendus

Trois impacts majeurs sont attendus à l'issue de l'opérationnalisation de ce référentiel :

- les bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles et de cohésion sociale sont mises à échelle pour le bien-être des populations ;
- la protection humaine contre les risques de catastrophe et des crises est améliorée ;
- la coexistence pacifique des populations est renforcée.

Ces impacts seront mesurés à travers les indicateurs suivants :

- Accroissement de la couverture végétale
- Réduction des migrations et déplacements involontaires
- Réduction du nombre de conflits climatiques
- Réduction du nombre de décès liés aux catastrophes

II. ELEMENTS DU PLAN D' ACTIONS

Le Plan d' Actions est structuré en quatre (04) axes stratégiques. Ces axes stratégiques comportent des objectifs stratégiques, des effets attendus, des actions et activités en lien avec ses effets attendus. Les axes stratégiques sont : (i) Amélioration de la gouvernance en matière de sécurité climatique, (ii) Promotion des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles et de cohésion sociale, (iii) Protection humaine contre les risques de catastrophe et les crises, (iv) Accès aux financements climatiques.

II.1. Axe stratégique 1 : amélioration de la gouvernance en matière de sécurité climatique.

L'axe stratégique 1 comporte deux objectifs stratégiques et quatre (04) effets attendus.

Objectif Stratégique 1.1 : Renforcer le cadre juridique et institutionnel en matière de sécurité climatique

Effet Attendu 1.1.1 : Le cadre juridique et institutionnel est renforcé. Trois actions sont en lien avec cet effet attendu.

Action 1.1.1.1 : Elaboration de textes juridiques (nouveaux textes et textes d'application en lien avec la sécurité climatique

Les activités relatives à cette action sont : (i) Elaborer une loi sur les changements climatiques et ses décrets d'applications, (ii) Suivre l'adoption de la loi sur les changements climatiques, (iii) Elaborer le décret sur l'APA, (iv) Suivre l'adoption du décret sur l'APA, (v) Elaborer le décret sur le cadre normalisé d'attribution du crédit carbone, (vi) Suivre l'adoption du décret sur le cadre normalise d'attribution du crédit carbone.

Action 1.1.1.2 : Révision des textes juridiques existants.

Cinq (05) activités sont en lien avec cette action : (i) Réviser la fiscalité environnementale, (ii) Réviser la Loi d'orientation sur le développement durable et ses textes d'applications, (iii) Diffuser les textes législatifs et règlementaires sur la sécurité climatique, (iv) Réviser l'arrêté conjoint portant sur le Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu (PNGIM), (v) Actualiser la plateforme de l'ONEDD en intégrant des thématiques en liens avec la sécurité climatique.

Effet attendu 1.1.2 : L'application des textes est effective

Deux (02) actions sont relatives à cet effet attendu.

Action 1.1.2.1 : Mise en place d'une base de données des conflits et migrations liés à la sécurité climatique.

Cinq (05) activités sont en lien avec cette action : (i) Mettre en place une base de données sur les conflits liés à la sécurité climatique, (ii) Créer une base de données APA, (iii) Elaborer une cartographie des zones sujettes aux conflits liés à la sécurité climatique, (iv) Réaliser une étude nationale sur les migrations liées à l'environnement et aux changements climatiques, (v) Elaborer un Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur la migration, environnement et changement climatique pour le Burkina Faso.

Action 1.1.2.2. Redynamisation des services de police forestière, environnementale et de l'eau.

Dix (10) activités permettront l'effectivité de cette action : (i) Elaborer un module de formation des acteurs des services de police forestière, environnementale et de l'eau sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement, (ii) Acquérir deux (02) kits de matériels de traitement de données APA, (iii) Former les agents de la police forestière, environnementale et de l'eau sur le nexus Paix-Climat-Sécurité, (iv) Acquérir du matériel technique (GPS différentiel, drone de surveillance, bâton lumineux) au profit des agents des polices forestières, (v) Acquérir du matériel d'éclairage et de reconnaissance fluorescent pour la police forestière, (vi) Elaborer des manuel de Police Forestières, (vii) Acquérir du matériel de protection (imperméable), (viii) Acquérir des kits d'analyse des sachets non biodégradable pour la police environnementale, (ix) Elaborer des manuel de police environnementale, (x) Acquérir des kits d'analyse rapides pour la police de l'eau.

Objectif stratégique 1.2 : Assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie

Effet Attendu 1.2.1: Le pilotage et la coordination sont améliorés

Quatre (04) actions sont en lien avec l'effet attendu.

Action 1.2.1.1. Opérationnalisation du dispositif de pilotage

Sept (07) activités sont en lien avec cette action : (i) Mettre en place un organe de pilotage, (ii) Organiser des cadres de concertation avec l'ensemble des acteurs, (iii) Former des membres du comité de pilotage en diplomatie climatique, (iv) Elaborer un arrêté pour la mise en place des points focaux sur la sécurité climatique dans les structures et institutions, (v) Organiser/Tenir les comités de pilotage, (vi) Mettre en place les comités communaux de veille citoyenne et de redevabilité (CCVR) au niveau des communes, (vii) Tenir des sessions de CCVR.

Action 1.2.1.2 : Appui aux acteurs pour la prise en compte de la sécurité climatique dans les politiques de développement.

Douze activités permettront d'opérationnaliser cette action parmi lesquelles : (i) Elaborer des Guides pour la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement, (ii) Elaborer un Plan de formation des acteurs aux niveaux central et local sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement, (iii) Elaborer des modules de formation des acteurs aux niveau central et local sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement, (iv) Elaborer une grille d'évaluation de la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement, (v) Evaluer la prise en compte du développement durable dans la SNSC, (vi) Evaluer la prise en compte du développement durable dans les Plans locaux de développement intégrant le nexus climat-paix-sécurité, (vii) Diffuser le Guide pour la Budgétisation sensible à l'environnement et aux changements climatiques aux niveaux déconcentré et décentralisé.

Action 1.2.1.3. Planification, Suivi-évaluation des actions en matière de sécurité climatique

Les activités en lien avec cette actions sont : (i) Actualiser le plan d'actions triennal glissant de la SNSC, (ii) Elaborer le Plan de travail annuel de la SNSC, (iii) Elaborer les rapports bilans semestriels et annuels de la SNSC.

Action 1.2.1.4. Renforcement de la synergie d'actions entre les structures intervenant dans la sécurité climatique.

Les activités relatives à cette action sont : (i) Former les agents du SPCNDD et des autres structures chargées de la mise en œuvre de la SNSC sur la sécurité climatique, (ii) Organiser des rencontres de coordination des structures chargées de la mise en œuvre de la SNSC sur la sécurité climatique, (iii) Elaborer des rapport de rencontre de coordination.

Effet Attendu 1.2.2: La communication sur la mise en œuvre de la Stratégie est assurée

Action 1.2.2.1 : Opérationnalisation du plan de communication.

Les activités relatives à cette action : (i) Elaborer un plan de communication, (ii) Mettre en œuvre le plan de communication, (iii) Organiser des séances de diffusion de la SNSC et son plan d'actions, (iv) Organiser des sessions de partages de bonnes pratiques sur la sécurité climatique.

II.2. Axe stratégique 2 : gestion durable des ressources naturelles et promotion de la justice climatique

L'axe stratégique 2 comporte trois (03) objectifs stratégiques et 08 effets attendus.

Objectif Stratégique 2.1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles et des conflits liés

Effet Attendu 2.1.1 : les bonnes pratiques de gestion des ressources en eau sont promues.

Les actions en lien avec cet effet attendu sont au nombre de cinq (05).

Action 2.1.1.1 : Capitalisation des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau.

Les activités relatives à cette action sont : (i) Elaborer les rapports de capitalisation des bonnes pratiques des réalisations dans les espaces de compétence des agences de l'eau, (ii) Délimiter les bandes de servitude des cours et plans d'eau, (iii) Dynamiser les Comités locaux de l'eau.

Action 2.1.1.2 : Diffusion des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau.

Les activités en lien avec cette action sont : (i) Editer les rapports de capitalisation des bonnes pratiques des réalisations dans les espaces de compétence des agences de l'eau, (ii) Tenir les ateliers de diffusion des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau.

Action 2.1.1.3 : Mise en place d'un système de surveillance de proximité des ressources transfrontalières.

Les activités relatives à cette action sont : (i) Organiser et participer aux cadres de concertation bilatéraux et multilatéraux (UEMOA, AMCOW, ABN, ABV, CTC-GIRE), (ii) Mettre en place un système de surveillance et d'évaluation des ressources en eau partagées.

Action 2.1.1.4 : Mise en place d'un système d'alerte précoce Crues/inondation (SAPCI).

L'activité en lien avec cette action : Opérationnaliser le Système d'Alerte Précoce Crues/Inondations (SAP/CI) : équipements, formations, bâtiment et ouvrages connexes.

Action 2.1.1.5 : Renforcement de la connaissance des ressources en eau souterraine.

Les activités qui permettront d'opérationnaliser cette action sont : (i) Réaliser des forages profonds (de 500 m à 1000 m) et de piézomètres associés dans la zone sédimentaire du Burkina Faso, (ii) Réaliser des forages de reconnaissance dans la zone de socle cristallin du Burkina Faso, (iii) Mettre à jour l'étude sur l'état des lieux (EDL) de 2001 des ressources en eau au Burkina Faso.

Effet Attendu 2.1.2 : La gestion durable des ressources forestières est améliorée.

Trois (03) actions sont relatives à cet effet attendu.

Action 2.1.2.1 : Création de modèles de surveillance de proximité des ressources forestières.

Cette action comporte huit (08) activités : (i) Appuyer les SCOOPS de gestion forestière pour la surveillance des ressources forestières, (ii) Assurer la surveillance continue par des sorties de police forestière, (iii) Mettre en place des cantonnements forestiers, (iv) Apurer les aires classées. Finaliser les projets de texte pour la concession des aires de protection faunique (Comoé Léraba, Boulon-Koflandé, Bontioli), (v) Élaborer une stratégie nationale de lutte contre la criminalité liées aux espèces de faune et de flore sauvages, (vi) Superviser les sites de carbonisation, (vii) Superviser les travaux dans les CAF, (viii) Immatriculer les aires classées, (ix) Elaborer un module de formation des acteurs des services de police forestière, environnementale et de l'eau sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement.

Action 2.1.2.2 : Gestion durable des écosystèmes forestiers

Onze (11) activités concourent à cette action parmi lesquelles : (i) Appuyer l'élaboration des PAG des Forêts, (ii) Appuyer les collectivités à la création des espaces de conservation, (iii)

Récupérer les terres dégradées dans les écosystèmes forestiers, (iv) Contribuer à la protection des berges, (v) Mettre en terre des plants, (vi) Entretien des stations, (vii) Enrichir les parcs à bois d'agrumes.

Action 2.1.2.3 : Accroissement et diversification des ressources pourvoyeuses des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

Sept (07) activités sont en lien avec cette action : (i) Réaliser des Jardins Nutritifs de PFNL,

(ii) Former les bénéficiaires des Jardins nutritifs, (iii) Appuyer le développement des PDE de PFNL, (iv) Réalisation de Régénération Naturelle Assistée de PFNL, (v) Former les acteurs PFNL sur des thématiques en lien avec l'utilisation des équipements, la technique de production, de transformation et de la commercialisation, (vi) Réaliser une enquête annuelle des PFNL, (vii) Créer des forêts privées à fort potentiel ligneux.

Effet Attendu 2.1.3 : La gestion durable des sols est améliorée

Deux (02) actions en lien avec l'effet attendu.

Action 2.1.3.1: Gestion durable de la fertilité des sols.

Six (06) activités relatives à cet effet sont : (i) Réaliser des études pédologiques aux échelles supérieures ou égale à 1/20000, (ii) Réaliser des études de fertilité aux échelles supérieures ou égale à 1/20000, (iii) Analyser des échantillons de sol, (iv) Analyser des échantillons d'engrais

Adoption du projet de loi sur la gestion durable des sols, (v) Des terres dégradées dans les espaces agro-pastoraux sont récupérées

Action 2.1.3.2 : Renforcement des capacités techniques des producteurs.

Les activités en lien avec cette action sont : (i) Appuyer la mise en place de nouvelles unités de production de compost, (ii) Former les producteurs sur les techniques modernes de produits de la ruche, (iii) Acquérir des kits de production apicole.

Effet attendu 2.1.4 : la gestion durable des pâturages est améliorée.

Deux (02) actions sont relatives à l'effet attendu.

Action 2.1.4.1 : Mise en place d'aires de pâturage.

Les activités en lien avec cette action sont : (i) Baliser les espaces pastoraux, (ii) Immatriculer des espaces pastoraux, (iii) Réaliser des AEPS sont réalisées dans deux zones pastorales modernes.

Action 2.1.4.2 : Renforcement des sources d'alimentation complémentaire au pâturage.

Les activités relatives à cette action sont : (i) Mettre à disposition des acteurs de manuels de culture fourragère, (ii) Mettre à disposition des kits de production fourragère aux acteurs Acquérir des semences fourragères certifiées au profit des éleveurs, (iii) Mettre à la disposition des éleveurs des concentrés d'aliments, (iv) Mettre à la disposition des éleveurs des kits de fauche et de conservation de fourrage.

Objectif Stratégique 2.2 : Promouvoir la justice climatique par l'égalité de genre et l'équité sociale

Effet attendu 2.2.1 : La prise en compte du genre et de l'équité sociale dans la gestion des ressources naturelles est promue.

Action 2.2.1.1 : Renforcement des capacités des personnes marginalisées à la gestion des ressources naturelles en lien avec la sécurité climatique.

Les activités relatives à cette action : (i) Elaborer un manuel de prise en compte du genre et l'équité sociale dans la gestion des ressources naturelles en lien avec la Sécurité climatique, (ii) Former des femmes et des jeunes en technique de protection des ressources naturelles, (iii)

Sensibiliser des jeunes à la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Effet attendu 2.2.2: La protection des droits humains fondamentaux des plus vulnérables est promue.

Action 2.2.2.1 : Elaboration/relecture de la politique de protection de droit d'accès aux ressources naturelles des groupes marginalisés.

Les activités relatives à cette action sont : (i) Elaborer/Relire la politique nationale de protection des droits d'accès des personnes vulnérables aux ressources naturelles, (ii) Intégrer les indicateurs genres et équité sociale dans les cadres d'évaluation des projets et politiques des gestions des ressources naturelles, (iii) Former les acteurs dans la protection des droits d'accès aux ressources naturelles des personnes marginalisées.

Objectif Stratégique 2.3 : Renforcer la capacité d'adaptation des producteurs

Cet objectif stratégique comporte deux effets attendus.

Effet Attendu 2.3.1 : Les producteurs maîtrisent les nouvelles technologies climato-intelligentes.

Action 2.3.1.1: Développement de la production agricole sous maîtrise d'eau.

Six (06) activités sont en lien avec cette action : (i) Réaliser des modèles agricoles innovants, performants et résilients aux effets du changement climatique, (ii) Réaliser des bas-fonds aménagés, (iii) Réaliser des périmètres irrigués, (iv) Mettre à disposition des équipements d'irrigation aux producteurs, (v) Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées à prix subventionné, (vi) Développer des technologies/ techniques d'amélioration de la productivité des cultures.

Effet Attendu 2.3.2 : Les producteurs utilisent les informations climatiques pour faire face aux chocs.

Action 2.3.2.1 : promotion de l'utilisation de l'information climatique au niveau communal et local.

Les activités relatives à cette action sont : (i) Mettre en place des relais communautaires de diffusion de l'information climatique, (ii) Diffuser de l'information climatique en langue locale à travers les médias de proximité, (iii) Accompagner les producteurs dans la souscription à l'assurance agricole.

II.3. Axe stratégique 3 : amélioration de la protection humaine contre les risques de catastrophe et les crises humanitaires

L'axe stratégique 03 est composé de deux (02) objectifs stratégiques et quatre (04) effets attendus.

Objectif stratégique 3.1: Renforcer les dispositifs d'intervention aux risques de catastrophes et des crises

Effet attendu 3.1.1 : les démembrements du CONASUR au niveau régional, provincial et départemental sont dynamisés.

Action 3.1.1.1 : Renforcement des capacités opérationnel des démembrements du CONASUR et le développement du capital humain.

Six (06) activités sont en lien avec cette action : (i) Organiser des sessions du CONASUR, (ii) Organiser des sessions de formation au profit des acteurs des démembrements du CONASUR et des communautés sur l'Evaluation rapide initiale multisectorielle (ERIM), (iii) Organiser

des sessions de formation sur la RRC au profit des présidents et des rapporteurs des CORESUR, COPROSUR, CODESUR des régions du Sud-Ouest, du Centre et du Centre-Est, (iv) Organiser des sessions de formation sur la RRC au profit des organisations féminines dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest, du Plateau Central, du Centre-Ouest et du Centre-Est, (v) Construire des entrepôts régionaux de pré positionnement dans les chefs-lieux des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Est et du Sud-Ouest), (vi) Organiser des sessions de formation en gestion de stock au profit des gestionnaires de stocks et des acteurs des démembrements du CONASUR.

Effet Attendu 3.1.2 : les plans de contingence multirisques et les plans d'organisation des secours sont opérationnels.

Deux (02) actions sont relatives à cette action.

Action 3.1.2.1 : Elaboration et opérationnalisation des plans de contingence multirisques

Les activités qui rendront cette action effective : (i) Organiser un exercice de simulation en grandeur nature du plan national multirisque, (ii) Organiser des exercices de simulation des plans de contingence dans les régions, (iii) Elaborer des plans de contingence de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires.

Action 3.1.2.2 : Décentralisation des systèmes d'alerte précoce.

Quatorze (14) activités sont relatives à cette action parmi lesquelles : (i) Elaborer et diffuser au moins 730 bulletins de prévision météorologique (2 bulletins par jour), (ii) Suivre et émettre des alertes sur les phénomènes météorologiques extrêmes, (iii) Produire et transmettre pour diffusion à la RTB 365 bulletins météorologiques quotidiens, (iv) Elaborer des bulletins météorologiques saisonniers de Juin à Octobre, (v) Elaborer 20 bulletins météorologiques hebdomadaires synthétique de juin à octobre, (v) Produire des bulletins hebdomadaires d'alerte sur la canicule, (vi) Elaborer et diffuser 459 bulletins agrométéorologiques et d'informations spécifiques pour les agriculteurs des 3 sites pilotes (Niangoloko, Ténado et Namssiguima) du projet CLIMSA, (vii) Elaborés bulletins agro-météorologiques décadaires et les mettre à la disposition des usager, (viii) Elaborer et transmettre cinq (05) bulletins sur la situation pluviométrique mensuelle en conseil des ministres Juin à Octobre.

Objectif Stratégique 3.2: Renforcer la cohésion sociale et la paix autour de l'exploitation des ressources naturelles

Effet Attendu 3.2.1 : la Cohésion sociale et la paix autour de l'exploitation des ressources naturelles sont améliorées.

Trois actions sont en lien avec l'effet attendu.

Action 3.2.1.1 : Promotion des initiatives de dialogue et de gestion des conflits communautaires liés à l'exploitation des ressources naturelles.

Onze (11) activités composent cette action. Ce sont, entre autres : (i) Elaborer la loi sur le statut de la chefferie traditionnelle et coutumière et ses textes d'application, (ii) Organiser un colloque sur la tolérance religieuse et le dialogue interreligieux, (iii) Organiser des rencontres régionales et nationales des chefs religieux, (iv) Organiser des session de sensibilisations des PDI et des populations hôtes sur le vivre ensemble et la cohésion sociale, (v) Organiser des

émission radiophoniques sur les thématiques en lien avec la cohésion sociale (la solidarité, le dialogue interreligieux, etc.) à l'endroit des PDI et des populations hôtes, (vi) Tenir un (01) ateliers régionaux de sensibilisation sur le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble, (vii)

Organiser une rencontre régionale de concertation entre les leaders communautaires, les populations hôtes et les PDI sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble, (viii) Tenir des ateliers régionaux de sensibilisation sur le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble, (ix) Former 20 structures d'intercession et de médiation des conflits communautaires.

Action 3.2.1.2: Renforcement des capacités des acteurs sociaux (leaders religieux, coutumiers traditionnels, de jeune, de femmes, de personnes déplacées internes, de population hôtes) sur leurs rôles dans la promotion l'exploitation pacifique des ressources naturelles.

Cette action sera mise en œuvre à travers neuf (09) activités parmi lesquelles : (i) Organiser des théâtres fora de sensibilisation sur la circulation routière et l'utilisation des points d'eau et des ressources forestières, (ii) Organiser une session provinciale de formation des PDI et des populations hôtes vulnérables sur l'accès sécurisé aux terres rurales, (iii) Organiser un atelier provincial de vulgarisation de la loi portant régime foncier rural et ses textes d'application au profit des acteurs locaux, (iv) Organiser une conférence régionale des chefs coutumiers et religieux sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion de la cohésion sociale, (v) Organiser une conférence des femmes leaders d'OSC sur leurs rôles et responsabilités dans la résolution des conflits liés à l'exploitation des ressources en eau, (vi) Organisé un atelier de formation et de partage d'expériences entre autorités locales sur l'analyse, la prévention et la gestion des conflits, (vii) Tenir une rencontre entre les populations hôtes, les PDI et les leaders (religieux, coutumiers et traditionnels) sur leur rôle et responsabilités dans la promotion de l'exploitation pacifique des ressources naturelles.

Effet Attendu 3.2.2 : Les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles sont réduits.

Action 3.2.2.1: Mise en place d'un répertoire des conflits communautaires liés à l'utilisation des ressources naturelles enregistrées.

Six (06) activités composent cette action : (i) Elaborer un répertoire des conflits lié à l'utilisation des ressources naturelles, (ii) Elaborer un répertoire des mécanisme endogènes de résolution des conflits, (iii) Elaborer chaque année un répertoire des conflits communautaires liés à l'exploitation des ressources naturelles, (iv) Réaliser chaque année une étude sur les conflits communautaires, (v) Organiser une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC sur la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation minière, (vi) Organiser une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC jeunes sur les textes relatifs à la gestion des ressources naturelles.

Action 3.2.2.2: Renforcement des capacités des acteurs sociaux (leaders religieux, coutumiers traditionnels, de jeunes, de femmes, de personnes déplacées internes, de populations hôtes) en matière de résolution pacifique des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles.

Six(06) activités en lien avec cette action : (i) Organiser des ateliers de sensibilisation des leaders coutumiers, traditionnels et religieux sur l'inclusion sociale, les valeurs communes de

vivre ensemble et la laïcité, (ii) Accompagner les leaders communautaires dans la prévention et la résolution de conflits, (iii) Organiser des sessions des clusters provinciaux de cohésion sociale dans le contexte des déplacés internes, (iv) Organiser une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC sur la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation minière, (v) Organiser une rencontre régionale de concertation avec les leaders communautaires, les populations hôtes et les PDI sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble, (vi) Organiser une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC jeunes sur les textes relatifs à la gestion des ressources naturelles.

Action 3.2.2.3 : Transformation des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles en opportunité de développement.

Quatre (04) activités sont relatives à cette action : (i) Former les cadres du MATDS sur la construction de la paix, la transformation des conflits, la communication de la crise et la médiation, (ii) Elaborer et vulgariser le répertoire des mécanismes de transformation des conflits, (iii) Former 25 structures de prévention et de gestion des conflits sur la transformation des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles, (iv) Former 150 leaders religieux, coutumiers et traditionnels, les OSC, les jeunes et femmes sur la transformation des conflits.

II.4. Axe 4 : amélioration de l'accès aux financements climatiques

L'axe stratégique 04 comporte deux (02) objectifs stratégiques et 04 effets attendus.

Objectif stratégique 4.1 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques sur la mobilisation des financements verts.

Effet Attendu 4.1.1 : Un pool d'experts pour la mobilisation des finances est mis en place.

Deux (02) actions sont relatives à cet effet attendu.

Action 4.1.1.1 : Formation des cadres sur la mobilisation des finances.

Les activités relatives à cette action sont : (i) Identifier des modules clés de formation répondant aux besoins, (ii) Elaborer des modules de formation, (iii) Identifier des formateurs, (iv) Réaliser des formations.

Action 4.1.1.2 : Mise en place d'un pool de 50 experts nationaux et 65 experts régionaux en sécurité climatique

Les activités en lien avec cette action sont : (i) Identifier des experts (es) nationaux (ales) en sécurité climatique, (ii) Mettre en place 50 experts(es) nationaux (ales) en sécurité climatique (iii) Former des experts potentiels au niveau régional sur la sécurité climatique, (iv) Mettre en place 65 experts régionaux (5 experts par Région).

Effet attendu 4.1.2: L'information sur la sécurité climatique est accessible au niveau pays.

Action 4.1.2.1 : Documentation des informations sur la sécurité climatique

Les activités en lien avec l'effet attendu sont : (i) Produire des documents sur la sécurité climatique en vue de leurs diffusions, (ii) Diffuser des informations sur la sécurité climatique à travers les plateformes.

Objectif Stratégique 4.2 : Accroître les financements verts

Effet Attendu 4.2.1 : Des projets éligibles sont financés.

Action 4.2.1.2 : Elaboration des notes conceptuelles /projets éligibles aux financements verts.

Les activités relatives à cette action sont : (i) Elaborer des notes conceptuelles et des projets nationaux et sous régionaux, (ii) Elaborer des projets nationaux et sous régionaux.

Action 4.2.1.3 : Participation aux appels à projets.

Quatre (04) activités sont en lien avec cette action : (i) Soumettre des projets aux financements verts, (ii) Soumettre des projets aux financements innovants, (iii) Suivre la situation des financements des projets financés sur les fonds innovants, (iv) Mener des plaidoyers pour la mobilisation des financements privés au niveau national.

Effet Attendu 4.2.2 : Les sources de financement innovantes sont connues.

Deux (02) actions qui sont en lien avec l'effet attendu.

Action 4.2.2.1 : Elaboration d'un répertoire des bailleurs des financements innovants.

Deux (02) activités sont relatives à cette action : (i) Faire la cartographie des bailleurs des financements innovants, (ii) Elaborer le répertoire des bailleurs des financements innovants.

Action 4.2.2.2 : Conduite de plaidoyer auprès des bailleurs des financements innovants.

Les activités qui concourent à cette action sont : (i) Organiser des rencontres de concertation avec des bailleurs des financements innovants, (ii) Organiser des sessions de négociations de financements(B to B) avec des bailleurs de fonds innovants lors des Conférences des Parties sur le climat.

II.5. Coût du Plan d'Actions 2024-2026 de la Stratégie

Le montant total des besoins financiers pour la mise en œuvre de la Stratégie pour la période 2024-2026 se chiffre à **349 288 905 000 FCFA** soit **635 070 736 USD** (en considérant un dollar = 550 FCFA). Le financement attendu de l'Etat burkinabè est de **292 493 744 000 FCFA** (531 806 807 USD) soit 84% du coût total. Le montant attendu des partenaires techniques et ou financiers est de **10 259 377 000 FCFA** (18 653 413) soit 3%. Le montant à rechercher est de l'ordre de **46 535 784 000 FCFA** (84610516 USD) soit 13%. Le tableau n°1 fait un récapitulatif de la répartition du montant global et représenté par les figures 1 et 2.

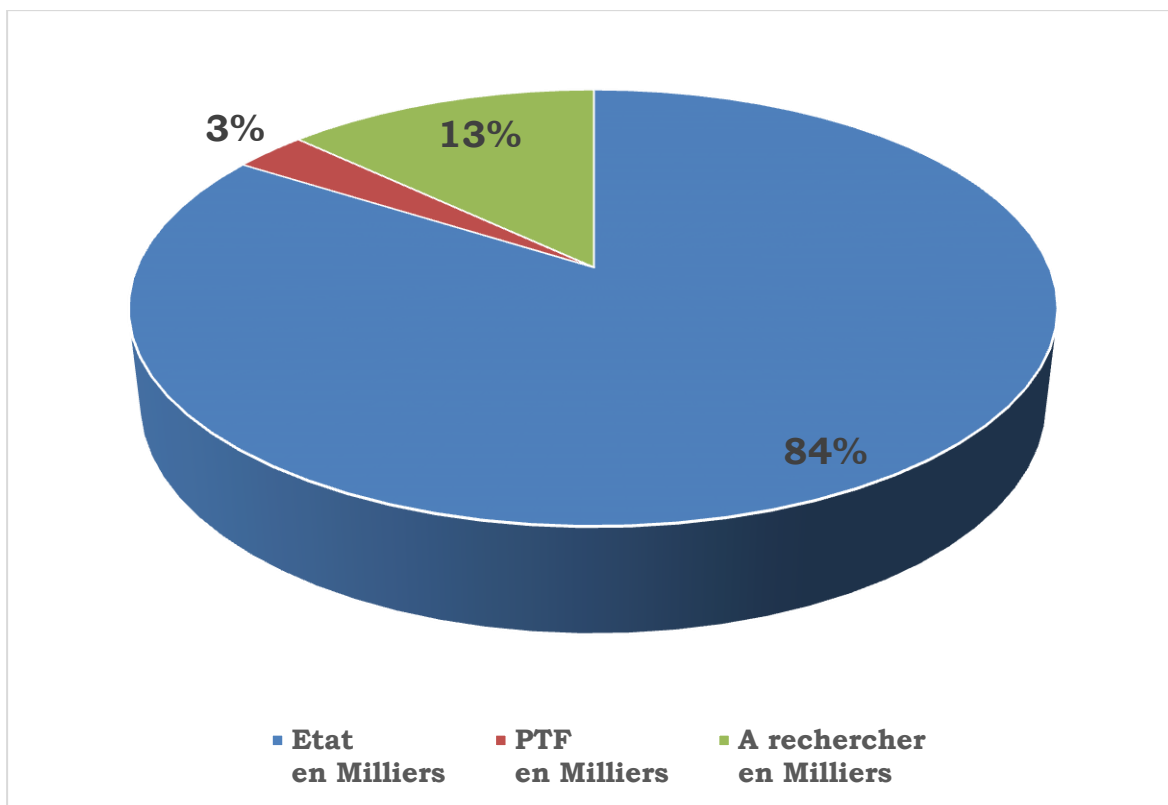


Figure 1: Répartition du montant global du plan d'action par acteur

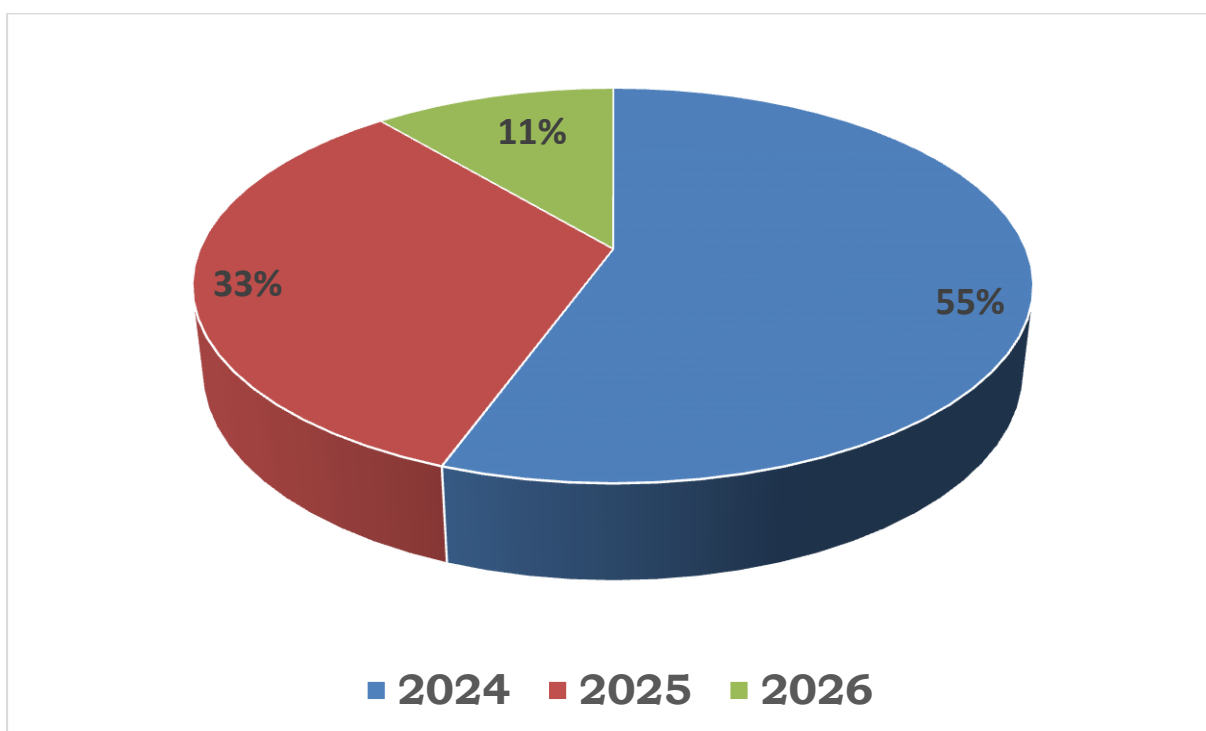


Figure 2 : Répartition annuelle du budget

Tableau n°1 : Répartition du coût global du Plan d’actions

Axe	Programmation financière en milliers de FCFA)			Coût total en milliers (2024-2026)	Etat (FCFA)	PTF (FCFA)	A rechercher (FCFA)
	2024	2025	2026				
Axe1	94 100	892 533	603 867	1 590 500	60 950	-	1 529 550
Axe2	191 507 448	114 480 484	38 765 074	344 753 006	292 196 418	9 097 512	43 459 075
Axe3	1 235 116	784 023	734 461	2 753 600	218 377	1 161 865	1 373 358
Axe4	56 550	78 550	56 700	191 800	18 000	-	173 800
Total	192 893 214	116 235 590	40 160 102	349 288 905	292 493 744	10 259 377	46 535 784
Part (%)	55%	33%	11%		84%	3%	13%

III. LES DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

III.1. Les dispositions de mise en œuvre

III.1.1. Les instruments de mise en œuvre

Le Plan d'Actions Opérationnel, pour sa mise en œuvre, s'appuiera sur un Plan de Travail Annuel, une Approche de mobilisation des ressources et un Plan de communication.

III.1.1.1. Le Plan de Travail Annuel

Le Plan de Travail Annuel (PTA) est un instrument de planification de la mise en œuvre des actions et activités en lien avec la Stratégie. C'est un dispositif qui contient, entre autres, les axes et objectifs stratégiques, les effets attendus, les actions et activités, les indicateurs de suivi, les responsables et partenaires de mise en œuvre, le chronogramme ainsi que les ressources devant faciliter la mise en œuvre des activités. Le PTA est le dispositif par lequel la Stratégie Nationale de Sécurité Climatique se mettra progressivement en œuvre. L'exécution du PTA permettra de renseigner à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie, le cadre de mesure des performances et à l'issue des cinq (05) ans le niveau d'atteinte des cibles mentionnées dans le cadre logique de la Stratégie.

III.1.1.2. Une approche mobilisation des ressources

Le montant total des besoins financiers pour la mise en œuvre du Plan d'Actions Opérationnel est estimé à **349 288 905 000 FCFA dont 46 535 784 000 FCFA** (84610516 USD) sont à rechercher soit 13%. L'approche de mobilisation des ressources s'entend ici d'un dispositif qui décrit le mécanisme de renforcement de l'apport de l'Etat, des Partenaires Techniques et Financiers, du Secteur Privé, des ONG et Associations et des Populations dans le financement du Plan d'Actions Opérationnel. Ce dispositif prend en compte l'identification des partenaires potentiels, la formation des cadres des structures porteuses des activités en mobilisation des ressources, l'élaboration des projets éligibles dans les mécanismes financiers en lien avec le climat, la paix, et la sécurité.

III.1.1.3. Un plan de communication

Plusieurs acteurs interviendront dans la mise en œuvre du Plan d'Actions Opérationnel conformément au cadre programmatique joint en annexe. Les principales cibles de la Stratégie et des activités y relatives sont les populations. Le Plan de communication vise à rendre visible la mise en œuvre des activités à travers des outils adaptés à chaque public cible concerné. Les canaux suivants, seront, à titre indicatif, mis à contribution : les médias audio visuels, les réseaux sociaux, les conférences, les débats, les dialogues communautaires. Le Plan de communication permettra, par ailleurs, aux acteurs et partenaires d'avoir un dispositif d'information sur les activités afin d'apprécier l'évolution du processus.

III.1.1.4. Un plan de suivi-évaluation

L'objectif du Plan de suivi-évaluation est de servir de mécanisme qui facilite la collecte des informations auprès des acteurs de mise en œuvre des activités du Plan Travail Annuel. Le Plan de suivi-évaluation décrira le système de collecte approprié auprès des parties prenantes de mise en œuvre des activités. Il permettra d'apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités et à terme d'apprécier le niveau de réalisation des effets et impacts attendus de la Stratégie. Il est l'outil qui facilitera l'exercice de redevabilité entre la structure de coordination et les différents acteurs de mise en œuvre.

III.1.2. Les acteurs de mise en œuvre

Plusieurs acteurs participeront à la mise en œuvre du présent Plan d'Actions de la Stratégie Nationale de Sécurité Climatique. Ce sont, entre autres, le Gouvernement, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, le secteur privé, les populations bénéficiaires.

❖ L'Etat burkinabè

L'Etat du Burkina Faso est responsable de la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Stratégie Nationale de Sécurité Climatique. L'Etat, sous le leadership du Ministère en charge de l'environnement à travers le SP-CNDD est entendu ici comme les structures centrales et les structures déconcentrées de l'Administration. Ces structures centrales ou déconcentrées sont, entre autres, les Départements ministériels en charge de l'Environnement, de l'Eau, de l'Action Humanitaire, du Genre, de l'Administration territoriale, de la Défense, de l'Agriculture et des Ressources Animales, de la Météorologie, des Transports, de l'Energie. L'Etat veillera, à ce titre, à la mobilisation des ressources internes et externes, à la mise en œuvre du Plan d'Action triennal glissant, au suivi de la mise en œuvre du Plan d'Actions, aux évaluations et à sa révision.

❖ Les collectivités territoriales

La décentralisation intégrale amorcée par le Burkina Faso en 2004 à favoriser le développement local à travers les Plans communaux et régionaux de développement. L'Etat burkinabè, au titre de cette décentralisation, a procédé au transfert des ressources d'un certain nombre de secteurs d'activités vers les collectivités. Les communes et les conseils régionaux dont le code général des collectivités territoriales dispose, à leur endroit, de participer à la gestion des risques de catastrophes, contribueront à la mise en œuvre de ce Plan d'Actions en incluant des actions de promotion de la paix et la sécurité dans leurs référentiels. Des actions d'utilisation équitable et durable des ressources naturelles dans le contexte des aléas climatiques peuvent être planifiées et mises en œuvre à cet effet.

❖ Les organisations de la société civile

L'Etat burkinabè considère la société civile comme un acteur clé à associer au processus de développement. A ce titre, les ONG et les associations sont associées à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents référentiels au niveau national et local. La société civile participe à la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre d'actions et d'activités qui s'inscrivent dans la dynamique des besoins du Gouvernement en lien avec la lutte contre l'insécurité, les conséquences des changements climatiques, la promotion de la paix. Les ONG et les associations participeront, dans la mise en œuvre du Plan d'Actions, à la mobilisation des ressources en vue de promouvoir des actions de sensibilisation, de formation et de bonnes pratiques relatives au nexus Paix-Climat-Sécurité.

❖ **Les partenaires techniques et financiers**

La promotion du nexus Paix-Climat-Sécurité est perçue par la communauté internationale comme un facteur de coexistence pacifique entre les communautés dans le contexte climatique. Les partenaires techniques et financiers, dans le cadre de la mise en œuvre de cette Stratégie, seront un des acteurs clés de son succès non seulement par leur appui financier mais aussi par le partage d'expériences réussies à travers le monde au Burkina Faso en matière de cohésion sociale, d'exploitation équitable et durable des ressources naturelles.

❖ **Le secteur privé**

En tant qu'acteur majeur de progrès et de développement de l'économie nationale, le secteur privé jouera un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du présent Plan d'Actions. Le secteur privé contribuera à la promotion de la sécurité climatique à travers, la mobilisation des ressources matérielles et financières dans le cadre de la mise en œuvre du présent Plan d'Actions.

❖ **Les populations**

Les populations bénéficiaires constituent le principal acteur de la promotion du nexus Paix-Climat-Sécurité. Les défis en lien avec les risques d'instabilité, les tensions, les migrations non souhaitées ne peuvent avoir des réponses conséquentes sans une pleine participation des populations à la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Stratégie. A ce titre, elles seront étroitement associées à la mise en œuvre des activités du Plan d'Actions. Elles prendront part à tous les niveaux à l'identification des bonnes pratiques endogènes en réponses aux problèmes et défis identifiés dans une dynamique de durabilité. L'ensemble des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles, de coexistence pacifique, de prévention et de gestion des conflits des communautés seront mises à contribution dans l'opérationnalisation du Plan d'Actions.

III.1.3. Le Cadre organisationnel

Les orientations sur la Stratégie et sa mise en œuvre émaneront du Conseil National pour le Développement Durable conformément aux normes édictant les missions du SP-CNDD. Le Ministère en charge de l'Environnement à travers le SP-CNDD coordonnera la mise en œuvre du Plan d'Actions. Le SP-CNDD, à ce titre interagira avec les parties prenantes de la mise en œuvre du Plan d'Action de la Stratégie notamment les départements ministériels concernés, les ONG et Associations, les partenaires techniques et/ou financiers et le secteur privé. Cette coordination devrait prendre en compte, la planification, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la capitalisation. Cette capitalisation, se fera à travers un système qui facilitera la remontée des informations sur la mise en œuvre des activités des parties prenantes vers le SP-CNDD.

Le cadre organisationnel, de ce fait, peut être schématisé ainsi qu'il suit :

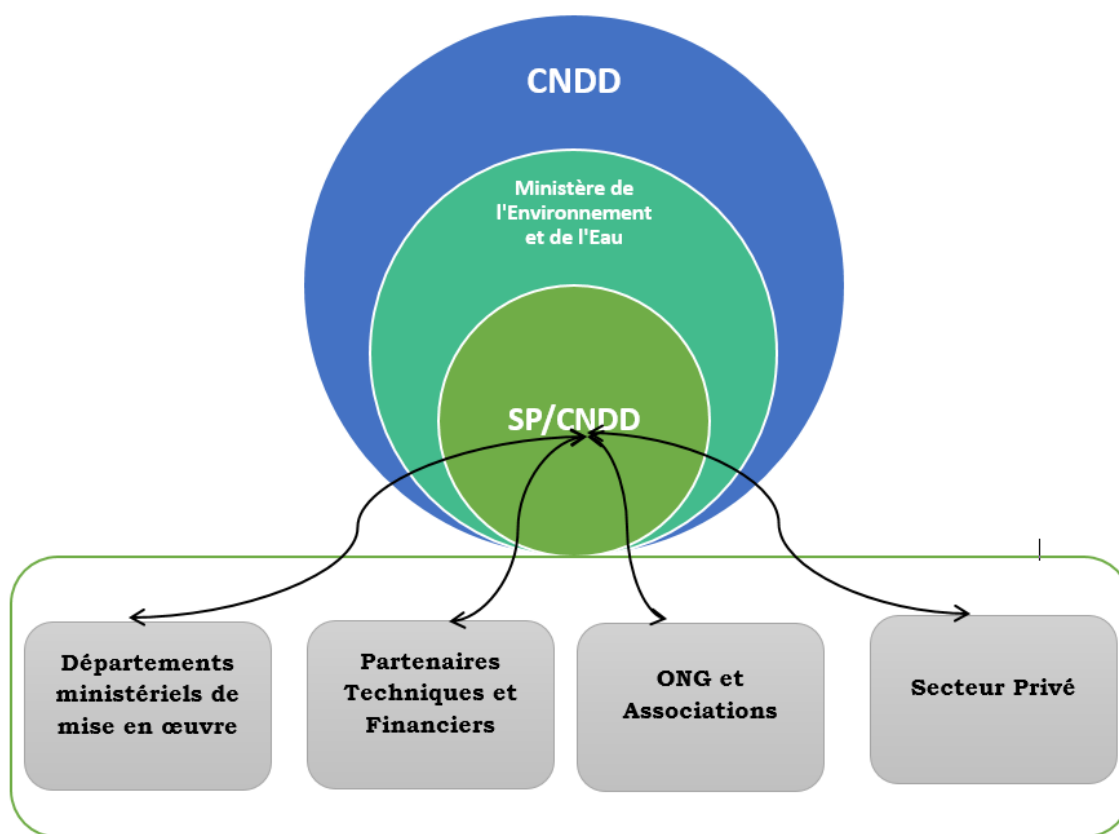


Figure 3 : Logigramme de la mise en œuvre du Plan d'Actions
Source : Consultant

Le SP-CNDD en fonction de son organigramme actuel et de ses attributions jouera un rôle secrétariat technique de mise en œuvre de la Stratégie. Un de ses départements sera responsabilisé pour animer au quotidien cette coordination. Ce département pourrait être celui en charge des changements climatiques qui travaillera étroitement avec les départements en charge du développement durable pour la production des rapports périodiques sur l'état de mise en œuvre du Plan d'Actions.

III.2. Le suivi et l'évaluation

III.2.1. Mécanisme de suivi et d'évaluation

Le mécanisme de suivi et d'évaluation permet (i) d'apprécier, d'une manière générale et en fonction d'une planification donnée et des indicateurs définis, le niveau de progression dans la mise en œuvre des actions ou activités concernées, (ii) de relever les principales insuffisances et les raisons des éventuels manquements, (iii) d'identifier les défis et les solutions à rechercher en vue d'atteindre, à terme, les impacts ou résultats recherchés.

Le suivi-évaluation se fera à partir des différents indicateurs prévus dans le Plan d'action opérationnel. En fonction des activités planifiées avec les parties prenantes dans le cadre du Plan de Travail Annuel (PTA), le SP-CNDD prendra attache avec les structures de mise en œuvre pour disposer périodiquement des données sur leurs réalisations. Les structures doivent

à ce titre fournir les informations sollicitées en fonction des indicateurs prédéfinis dans le PTA qui, du reste, doivent être en phase avec les indicateurs de la Stratégie.

Le suivi-évaluation devra permettre de renseigner, dans la période quinquennale de mise en œuvre de la Stratégie, deux évaluations prévues : il s'agit d'une évaluation à mi-parcours dont l'objectif est de disposer de leçons apprises afin de corriger les insuffisances et répondre aux défis éventuels pour l'atteinte des résultats souhaités. Il s'agit également d'une évaluation finale en vue de mesurer le taux de réalisation des activités planifiées, les impacts enregistrés, les bonnes pratiques à promouvoir, les nouveaux défis rencontrés à prendre en compte dans l'éventualité d'une révision de la Stratégie et de son Plan d'Actions.

III.2.2. Outils de suivi et d'évaluation

Les outils de suivi et d'évaluation qui seront mis à profit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions sont :

- Le cadre logique de la Stratégie
- Le cadre de mesures des performances,
- Le cadre programmatique
- Une base de données pour le suivi et l'évaluation de la Stratégie.

Le SP-CNDD sera l'institution responsable du suivi et de l'évaluation. Un cadre de concertation des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre sera mis en place afin d'accompagner sa mise en œuvre. Le mode de fonctionnement de ce cadre qui reste un organe technique sera défini par les acteurs sur proposition du SP-CNDD. Des rapports semestriels et annuels seront élaborés et diffusés auprès des parties prenantes au titre de la visibilité des progrès et des résultats réalisés.

III.3. Mécanisme de financement

La mise en œuvre du présent Plan d'Actions de la Stratégie se chiffre à **349 288 905 000 FCFA** soit **6 350 652 555 USD**. Pour mobiliser les ressources financières nécessaires, le Burkina Faso mettra à contribution de manière combinée plusieurs acteurs qui interviennent déjà dans le nexus Paix-Climat-Sécurité. Ces acteurs sont, entre autres, l'Etat burkinabè, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers. Le secteur privé sera également mis à contribution pour le financement du Plan d'Actions de la Stratégie.

III.3.1. L'Etat burkinabè

L'Etat ici désigne le pouvoir central. Il sera l'acteur principal du financement du Plan d'Actions de la Stratégie sur la sécurité climatique. La participation du Gouvernement à ce financement se fera à travers les appuis budgétaires dans le cadre des programmes budgétaires. De manière concrète, l'Etat pourrait prévoir une ligne budgétaire spécifique orientée vers l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Sécurité Climatique.

III.3.2. Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales, grâce aux domaines transférés par l'Etat, ont dans leur mandat, entre autres, la gestion de tout ce qui relève de l'environnement, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation préscolaire, scolaire et post primaire, la gestion des risques de catastrophes... La participation des collectivités à la mise en œuvre du Plan d'Actions se fera par le financement d'activités en lien avec la gestion équitable et durable des ressources naturelles,

la gestion des risques de catastrophe, la mise en place et l'opérationnalisation des Plans ORSEC.

III.3.3. Les partenaires techniques et financiers

La sécurité climatique est une préoccupation de plus en plus partagée par la communauté internationale dans son ensemble. Parmi les raisons qui ont exacerbé l'insécurité dans les pays sahéliens dont le Burkina Faso, se trouvent les changements climatiques étroitement liés aux émissions de gaz à effet de serre d'origine industrielle. La Stratégie Nationale de Sécurité Climatique à travers son Plan d'Actions est une réponse conséquente aux conflits, aux risques d'instabilité exacerbés par les aléas climatiques. L'appui des partenaires techniques et financiers est très attendu pour faciliter la réalisation des activités planifiées de la Stratégie à travers son Plan d'Actions opérationnel.

III.3.4. Le secteur privé

Le Burkina Faso, pour mieux financer son économie, fait recours de plus en plus au partenariat public-privé. Cette option vise à promouvoir des investissements structurant dans des domaines innovants comme la promotion de l'entrepreneuriat vert et des emplois verts. Le partenariat public privé sera mis à contribution pour le financement de certaines actions planifiées dans le respect de la législation en la matière.

III.3.5. Les ONG et Associations

Les Organisations de la société civile (OSC) est un acteur majeur dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des politiques gouvernementales. A ce titre, beaucoup d'OSC ou leurs faitières mobilisent déjà des ressources financières et matérielles et interviennent dans le domaine de la paix et de la sécurité à travers la promotion des mécanismes de coexistence pacifique, les appuis d'ordre humanitaire, les activités génératrices de revenus, les mutuelles de santé communautaires. Ces différentes initiatives concourent au renforcement de la résilience des populations. Les OSC participeront à la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Stratégie.

IV. L'ANALYSE ET LA GESTION DES RISQUES

La mise en œuvre de la Stratégie et son Plan d'Action Opérationnel pourrait être confrontée à un environnement national, sous régional et international peu favorable. Il s'agit, entre autres, de l'instabilité socio politique au niveau national, du manque de financement, de l'insécurité, de l'intensité des manifestations des extrêmes météorologiques ou climatiques.

IV.1. L'instabilité socio politique

Le Burkina Faso est confronté depuis 2014 à des troubles sociopolitiques relativement importants qui ont impacté l'appareil d'Etat. Ces crises répétées et toujours d'actualité ont conduit à des instabilités institutionnelles et à des climats de méfiance entre acteurs politiques. Elles pourraient bien affecter également la mise en œuvre de la Stratégie sur la sécurité climatique. Face à cette situation, l'alternative pourrait être l'implication de tous les acteurs concernés pour garantir la mise en œuvre de la stratégie dont les impacts bénéficient à toute la population quelle que soit les mutations politiques.

IV.2. L'insuffisance de financement

L'environnement international continue d'être marqué par la crise russo-ukrainienne qui a affecté l'économie mondiale et renchéri le train de vie des ménages. Cette crise s'est traduite au Burkina Faso par l'augmentation des prix des produits de consommation et a affecté négativement l'économie nationale. La persistance de cette crise est un risque pour une mobilisation conséquente des ressources attendues pour la mise en œuvre de la présente Stratégie. En réponse à ce risque de manque de financement, le pays pourrait examiner les canaux d'un financement endogène de sa Stratégie et prioriser les activités pour une prise en compte de celles dont la mise en œuvre aurait des effets d'entraînement sur les autres.

IV.3. La persistance de la crise sécuritaire

Le Burkina Faso vit depuis 2015 une situation sécuritaire d'origine terroriste dont plus de deux (02) millions de personnes déplacées internes ont été enregistrées dans le décompte du mars 2023. Cette situation sécuritaire est faite de remous qui font craindre parfois des déplacements massifs des populations ; toute chose qui pourrait affecter la mise en œuvre de la Stratégie. De ce fait et malgré les efforts déployés pour contenir la crise et libérer les zones occupées par le phénomène terroriste, le risque demeure sur la possibilité que cette crise sécuritaire affecte la mise en œuvre de la Stratégie. Un dialogue permanent avec les parties prenantes à la mise en œuvre de la Stratégie permettra d'identifier les alternatives pour permettre l'atteinte de ses objectifs.

IV.4. L'intensification des extrêmes climatiques

Plusieurs scénarii climatiques indiquent, sans préciser les périodes concernées, que les changements climatiques sont caractérisés par l'augmentation de l'ampleur et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes. Cette augmentation qui se traduit très souvent par des catastrophes appelle les gouvernements à préférer une gouvernance de l'humanitaire en réponses aux différentes catastrophes et cela pourrait compromettre la mise en œuvre d'actions préventives. Ce risque pourrait être jugulé par l'intensification des mesures préventives qui pourraient réduire les catastrophes pour le pays.

La synthèse de l'analyse des risques est illustrée dans le tableau n°2.

Tableau 2 : Synthèse de l'analyse des risques

N°	Risque majeur	Probabilité (P)	Impact (I)	Score (P*I)
1	Instabilité socio politique	2	3	6
2	Insuffisance du financement	2	2	4
3	Persistance de la crise sécuritaire	2	3	6
4	Intensification des extrêmes climatiques	2	2	4

**Probabilité : 1= faible ; 2=moyen ; 3= fort. *Impact : 1= faible ; 2=moyen ; 3= fort*

**Score : 1-2 = faible ; 3-4= moyen ; 6-9=élevé*

CONCLUSION

Le présent Plan d'Actions vise l'effectivité de la Stratégie Nationale de Sécurité Climatique dont l'objectif général est de renforcer la résilience des populations aux aléas climatiques en

vue de l'amélioration de la sécurité humaine au Burkina Faso. Quatre (axes) stratégiques ont été identifiés pour l'atteinte de l'objectif général de la Stratégie. Il s'agit de (i) l'amélioration de la gouvernance en matière de paix-climat-sécurité, (ii) de la promotion des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles et de cohésion sociale, (iii) de la protection humaine contre les risques de catastrophe et les crises, (iv) de l'accès aux financements climatiques.

Parmi les actions majeures qui seront mises en œuvre en lien ces axes stratégiques, on peut relever la capitalisation et vulgarisation des techniques et technologies climato-intelligentes, le renforcement des capacités des producteurs à l'utilisation des nouvelles techniques et technologies d'adaptation aux aléas climatiques, le renforcement des systèmes d'alerte précoce, la mise en place des systèmes endogènes de production d'information climatique au niveau régional et communal, la mise en place de mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits, la capitalisation des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau, la diffusion des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau, la création de modèles de surveillance de proximité des ressources forestières, le renforcement de capacités opérationnelles des équipes de surveillance.

Les acteurs de mise en œuvre et de financement du Plan d'Actions sont constitués de l'Etat, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, le secteur privé et les populations bénéficiaires. Le Plan d'Actions sera financé et mis en œuvre sous le leadership de l'Etat à travers le SP-CNDD. Un Plan de Travail Annuel servira de base à la mise en œuvre et au suivi des activités. Des rapports semestriel et annuel seront établis par le SP-CNDD en interaction avec les différentes parties prenantes à la mise en œuvre du Plan d'Actions.

Les risques majeurs identifiés en lien avec la mise en œuvre du Plan d'Actions nécessitent une surveillance permanente afin d'anticiper sur des solutions ou alternatives qui permettront à la Stratégie d'atteindre ses objectifs. Pour ce faire, des rencontres périodiques des parties prenantes à sa mise en œuvre sont nécessaires.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992.
- Accord de Paris sur le climat de 2015.
- Protocole de Kyoto à la Convention sur les changements climatiques de 1997.
- Convention des Nations Unies sur la diversité biologique de 1992.
- Convention sur la lutte contre la désertification/sècheresse de 1994.
- Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 de 2015.
- Acte additionnel n°01/CCEG/UEMOA du 17 janvier 2008 portant adoption de la politique commune d'amélioration de l'environnement de l'UEMOA.
- Constitution du 02 juin 1991.
- Loi n°006-2013/AN du 02 avril 2013 portant Code de l'environnement au Burkina Faso.
- Loi n°008-2014/AN portant loi d'orientation sur le développement durable au Burkina Faso.
- Loi n°055-2004 du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales.
- loi 012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.
- Décret n°2010-565/PRES/PM/MATD du 21 septembre 2010 relatif à la politique nationale de protection civile
- Décret n°2010-567/PRES/PM/MATD/MASSN portant mise en place des plans ORSEC.
- Burkina Faso (2015), Contribution Prévue Déterminée au Niveau National du Burkina Faso, SP/CNDD.
- MEEVCC (2021), Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National du Burkina Faso.
- MEEVCC (2021), Rapport d'évaluation du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (2015-2020).
- Burkina Faso (2016), Plan National pour le Développement Economique et Social, Phase II, (PNDES II), 2021-2025.
- Ministère de l'Environnement du Développement Durable (2013), Politique Nationale de Développement Durable, 2013-2050.
- MEEVCC (2018), Analyse organisationnelle du processus PNA au Burkina Faso.
- Autorité du Liptako Gourma (2023), Stratégie Régionale de Stabilisation, de Résilience et de Relèvement des Régions du Liptako-Gourma affectées par l'insécurité (SR-SRR).
- MSAHRNGF (2023), Stratégie Nationale de Relèvement des Personnes Déplacées Internes et des Communautés d'Accueil (SNR-PDICA) 2023-2027 ;
- MATDS (2023), Stratégie Nationale de la Protection Civile 2023-2027.
- MASSN (2013), La Stratégie Nationale de Prévention et de Gestion des Risques, des Crises Humanitaires et des Catastrophes 2013-2017.
- MASSN (2016), Le Plan d'Action National pour le Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques et la Préparation à la Réponse aux Urgences au Burkina Faso 2016-2020.
- Burkina Faso (2023), Le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement.

- Ministère de la Santé (2019), La Stratégie de Résilience du Système de Santé en zone de Sécurité Précaire au Burkina Faso.
- Unicef (2022), La crise humanitaire s'aggrave au Burkina Faso, Conflit. Le choc climatique. Pénurie d'eau et insécurité alimentaire croissante.
- OIM (2016) Stratégie Nationale de Migration 2016-2025
- Nowosad, J. (2021). Motif : an open-source R tool for pattern-based spatial analysis. *Landscape Ecology*, 36(1), 29-43
- Craparo, A.C.W; Basel, A.M. and Minoarivelo, H.O. Network Analysis. *Climate Security Observatory Methods papers series* (2023)

Annexe : Cadre de programmation des activités

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Axe 1 : Amélioration de la gouvernance de la sécurité climatique																		
Effet Attendu 1.1.1 : Le cadre juridique et institutionnel est renforcé. Trois actions sont en lien avec cet effet attendu.																		
Action 1.1.1.1 : Elaboration de textes juridiques (nouveaux textes et textes d'application en lien avec la sécurité climatique)																		
A1.1.1.1.1	Elaborer une loi sur les changements climatiques et ses décrets d'applications	La loi sur les changements climatiques est élaborée	Disponibilité du projet de loi	ND	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD	Tout ministère concerné		1			100 000 000		101 000			101 000
A1.1.1.1.3	Elaborer le décret sur l'APA	Le décret sur l'APA est élaboré	Disponibilité du projet du décret sur l'APA	ND	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD	Tout ministère concerné		1			10 000 000		11 000			11 000
A1.1.1.1.5	Elaborer le décret sur le cadre normalisé d'attribution du crédit carbone	Le décret sur le cadre normalisé d'attribution du crédit carbone est élaboré	Disponibilité du Cadre normalisé d'attribution du crédit carbone	ND	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD	Tout ministère concerné		1			10 000 000		11 000			11 000
Coût total Action 1.1.1.1												1 000 000	122 000 000	0	123 000	0	0	123 000
Action 1.1.1.2 : Révision des textes juridiques existants																		
A1.1.1.2.1	Réviser la fiscalité environnementale	La fiscalité environnementale est révisée	Disponibilité de la version révisée de la fiscalité environnementale	ND	1	Rapport d'activités de la DGEVCC	DGEVCC		4	7	8							
A1.1.1.2.2	Réviser la Loi d'orientation sur le développement durable et ses textes d'applications	La Loi d'orientation sur le développement durable et ses textes d'applications sont révisés	Disponibilité de la version révisée de la Loi d'orientation sur le développement durable	ND		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD	Tout ministère concerné		1			30 000 000	10 000 000	40 000			40 000
A1.1.1.2.3	Diffuser les textes législatifs et réglementaires sur la sécurité climatique	Les textes législatifs et réglementaires en lien avec la	Nombre de textes diffusés	ND	2	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			5	5		5 000 000	5 000 000	10 000			10 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)			
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
		sécurité climatique sont diffusés																	
A1.1.1.2.4	Réviser l'arrêté conjoint portant sur le Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu (PNGIM)	L'arrêté des membres du réseaux PNGIM révisée	Disponibilité de la version révisée de l'arrêté	ND	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD	Tout ministère concerné		1			15 000 000		15 000			15 000	
A1.1.1.2.5	Actualiser la plateforme de l'ONEDD en intégrant des thématiques en liens avec la sécurité climatique	la plateforme de l'ONEDD intégrant des thématiques en liens avec la sécurité climatique est actualisée	Fonctionnalité de la plateforme de l'ONEDD intégrant les thématiques en lien avec la sécurité climatique	ND	1	Site web de la plateforme actualisée prenant en compte les thématiques en lien avec la sécurité climatique	SPCNDD	Tout ministère concerné		1			100 000 000		100 000			100 000	
Coût total Action 1.1.1.2													0	150 000 000	15 000 000	165 000	0	0	165 000
Effet attendu 1.1.2 : L'application des textes est effective																			
Action 1.1.2.1 : Mise en place d'une base de données des conflits et migrations liés à la sécurité climatique																			
A1.1.2.1.1	Mettre en place une base de données sur les conflits liés à la sécurité climatique	la base de données sur les conflits liés à la sécurité climatique est mise en place	Existence de la base de données sur les migrations	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD/plateforme ONEDD actualisée	SPCNDD	MATM			1			15 000 000	15 000			15 000	
A1.1.2.1.3	Créer une base de données APA	la base de données APA est créée	Existence d'une base de données APA	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD/plateforme ONEDD actualisée	SPCNDD			1			10 000 000		10 000			10 000	
A1.1.2.1.4	Elaborer une cartographie des zones sujettes aux conflits liés à la sécurité climatique	une cartographie des zones sujettes aux conflits liés à la sécurité climatique est élaborée	Existence d'une cartographie des zones de conflits récurrentes	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD/plateforme ONEDD actualisée	SPCNDD	MATD			1			100 000 000	100 000			100 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A1.1.2.1.5	Réaliser une étude nationale sur les migrations liées à l'environnement et aux changements climatiques	une étude sur les migrations liées à l'environnement et aux changements climatiques est réalisée	Disponibilité du rapport d'étude sur les migrations liées à l'environnement et aux changements climatiques	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD/plateforme ONEDD actualisée	SPCNDD	OIM Burkina		1			100 000 000	100 000			100 000	
A1.1.2.1.6	Elaborer un Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur la migration, environnement et changement climatique pour le Burkina Faso	Un Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur la migration, environnement et changement climatique est élaboré pour le Burkina Faso	Existence d'un Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur la migration, environnement et changement climatique pour le Burkina Faso	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD/plateforme ONEDD actualisée	SPCNDD			1			20 000 000	20 000			20 000	
Coût total Action 1.1.2.1									0	3	2	0	130 000 000	115 000 000	245 000	0	0	245 000
Action 1.1.2.2 : Redynamisation des services de police forestière, environnementale et de l'eau																		
A1.1.2.2.1	Elaborer un module de formation des acteurs des services de police forestière, environnementale et de l'eau sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement	Un module de formation des acteurs des services de police forestière, environnementale et de l'eau sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement est élaboré	Nombre de module de formation	0	1		SPCNDD				1		10 000 000	10 000	-		10 000	
A1.1.2.2.2	Acquérir 2 kits de matériels de traitement de données APA	Les 2 kits de matériels de traitement sont acquis	Nombre de kits acquis	0	2					1	1		50 000 000	50 000 000	100 000	-	100 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A1.1.2.2.3	Former les agents de la police forestière, environnementale et de l'eau sur le nexus Paix-Climat-Sécurité	Les agents de la police forestière, environnementale et de l'eau sont formés sur le nexus Paix-Climat-Sécurité	Nombre d'agents des polices formés	0	2500	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		500	1000	1000							
A1.1.2.2.4	Acquérir du matériel technique (GPS différentiel, drone de surveillance, bâton lumineux, au profit des agents des police Forestière	Du matériel technique est acquis au profit des agents des polices	Nombre de PV de réception du matériel techniques	0	200	Rapport d'activités du DGEF, DGPE, GIRE	DGEF	GIRE, DGPE	2	2								
A1.1.2.2.5	Acquérir du matériel d'éclairage et de reconnaissance fluorescent pour la police forestière	Matériels d'éclairage de reconnaissance disponible	Nombres de matériels d'éclairage de reconnaissance acquis	0	9800	Rapport d'activités du DGEF	DGEF			4000	5800	23 833 000	667 000 ⁴⁷	71 500	21 450		50 050	
A1.1.2.2.6	Elaborer des manuels de Police Forestières	Des manuels de police forestière disponibles	Nombre de manuels	0	500	Rapport d'activités du DGEF	DGEF		100	200	200	350 000	700 000	700 000	1 750	1 750		
A1.1.2.2.7	Acquérir du matériel de protection (impermeable)	Matériel de protection (impermeable) disponible	Nombre d'imperméables	0	3000	Rapport d'activités du DGEF	DGEF		500	1500	1000	2 500 000	7 500 000	000 000 ⁵	15 000	15 000		
A1.1.2.2.8	Acquérir des kits d'analyse des sachets non biodégradable pour la police environnementale	Des kits d'analyse des sachets non biodégradable sont acquis	Nombre de PV de réception des kits	0	45	Rapport d'activités du DGEF	DGEF											
A1.1.2.2.9	Elaborer un manuel de police environnementale	Des manuels de police environnementale disponibles	Nombre de manuels	0	500	Rapport d'activités du DGEF	DGEF		100	200	200	250 000	500 000	500 000	1 250	1 250		
A1.1.2.2.10	Acquérir des kits d'analyse rapides, glaciers, baux de prélèvement ; GPS ; EPI pour la police de l'eau	Des kits d'analyse des sachets non biodégradable sont acquis		0		Rapport d'activités du DGEF	DGEF											
Coût total Action 1.1.2.2									1 202	6 903	8 202	3 100 000	92 533 000	103 867 000	199 500	39 450	-	160 050
Objectif stratégique 1.2 : Assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie																		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Effet Attendu 1.2.1: Le pilotage et la coordination sont améliorés																		
Action 1.2.1.1 : Opérationnalisation d'un dispositif de pilotage																		
A1.2.1.1.1	Mettre en place un organe de pilotage	L'organe de pilotage est mis en place	Nombre d'organe mis en place	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		1		0		1 000 000		1 000	1 000		-
A1.2.1.1.2	organiser des cadres de concertation avec l'ensemble des acteurs	Des cadres de concertation sont tenus	Nombre de cadres de concertations tenus	6		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		2	2	2	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000	7 500		7 500
A1.2.1.1.3	Former des membres du comité de pilotage en diplomatie climatique	les membres du comité de pilotage sont formés en diplomatie climatique	nombre de personnes formées	30		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		10	10	10	20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000	10 000		50 000
A1.2.1.1.4	Elaborer un arrêté pour la mise en place des points focaux sur la sécurité climatique dans les structures et institutions	L'arrêté est élaboré	Disponibilité de l'arrêté	1		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD				1		2 000 000		2 000			2 000
A1.2.1.1.5	Organiser/Tenir les comités de pilotage	les comités de pilotage sont tenus tiennent périodiquement selon les textes	Nombres de comités de pilotages tenus	6		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		2	2	2	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000	3 000		
A1.2.1.1.6	Mettre en place les comités communaux de veille citoyenne et de redevabilité (CCVR) au niveau des communes	les CCVR sont mises en place	Nombre de CCVR mises en place dans les communes du pays	50		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		10	20	20	10 000 000	20 000 000	20 000 000	50 000	0		50 000
A1.2.1.1.7	Tenir des sessions de CCVR	les sessions de CCVR sont tenues	Nombre de sessions tenues	50		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		10	20	20	10 000 000	20 000 000	20 000 000	50 000			50 000
Coût total Action 1.2.1.1									34	56	54	46 000 000	69 000 000	66 000 000	181 000	21 500	-	159 500
Action 1.2.1.2 : Appui aux acteurs pour la prise en compte de la sécurité climatique dans les politiques de développement																		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A1.2.1.2.1	Réviser les plans locaux de développement en intégrant la sécurité climatique	Les plans locaux de développement sont révisés en intégrant la sécurité climatique	Nombre de plans locaux de développement révisés en intégrant la sécurité climatique	50		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		10	20	20	15 000 000	30 000 000	30 000 000	75 000			75 000
A1.2.1.2.2	Former les acteurs locaux de développement sur la sécurité climatique	Les acteurs locaux de développement sont formés sur la sécurité climatique	Nombre d'acteurs locaux formés	750		Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		60	345	345	12 000 000	69 000 000	69 000 000	150 000			150 000
A1.2.1.2.3	Elaborer des Guides pour la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement	Deux Guides pour la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement sont élaborés	Nombre de Guides	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			1		30 000 000			30 000			30 000
A1.2.1.2.4	Elaborer un Plan de formation des acteurs aux niveaux central et local sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement	Un Plan de formation des acteurs locaux sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement est élaboré	Nombre de plan de formation	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			1		10 000 000			10 000			10 000
A1.2.1.2.5	Elaborer des modules de formation des acteurs aux niveaux central et local sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement	Deux modules de formation des acteurs aux niveaux central et local sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement sont élaborés	Nombre de modules de formation	0	2	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			2		20 000 000			20 000			20 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A1.2.1.2.6	Elaborer une grille d'évaluation de la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement	Une grille d'évaluation de la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement est conçue	Nombre de grille d'évaluation	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD				1			10 000 000	10 000			10 000
A1.2.1.2.7	Evaluer la prise en compte du développement durable dans la SNSC	La durabilité de la SNSC est évaluée	Nombre de session d'évaluation	0	2	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			1	1		10 000 000	10 000 000	20 000			20 000
A1.2.1.2.8	Evaluer la prise en compte du développement durable dans les Plans locaux de développement intégrant le nexus climat-paix-sécurité	20 Plans locaux de développement intégrant le nexus climat-paix-sécurité ont été évalués sur la prise en compte du développement durable	Nombre de plans locaux de développement évalués sur la durabilité	0	20	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			10	10		40 000 000	40 000 000	80 000			80 000
A1.2.1.2.9	Diffuser le Guide pour la Budgétisation sensible à l'environnement et aux changements climatiques aux niveaux déconcentré et décentralisé	13 sessions régionales de diffusion du Guide pour la Budgétisation sensible à l'environnement et aux changements climatiques sont tenues	Nombre de sessions de diffusion, nombre d'acteurs formés sur la BSECC	0	13	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			8	5		80 000 000	50 000 000	130 000			130 000
A1.2.1.2.10	Diffuser le Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Burkina Faso	13 sessions régionales de diffusion du Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Burkina Faso	Nombre de sessions de diffusion, nombre d'acteurs informés	0	13	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			6	5			60 000 000	60 000			60 000
A1.2.1.2.11	Diffuser les textes APA	Les textes APA sont diffusés	Nombre de textes APA diffusés	0	3		SPCNDD			3			5 000 000		5 000			5 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A1.2.1.2.12	Former les populations locales et les structures déconcentrées sur le processus de négociation du partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources naturelles	Les populations locales et les structures déconcentrées sont formées sur le processus de négociation du partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources naturelles	Nombre de personnes formées	0	1300	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			650	650	-	15 000 000	15 000 000	30 000			30 000
Coût total Action 1.2.1.2												27 000 000	309 000 000	284 000 000	620 000	0	0	620 000
Action 1.2.1.3: Planification, Suivi-évaluation des actions en matière de sécurité climatique																		
A1.2.2.2.1	Actualiser le plan d'actions triennal glissant de la SNSC	Le plan d'actions triennal glissant de la SNSC est actualisé	Disponibilité du plan d'actions actualisé	0	2	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		0	1	1		2 000 000	2 000 000	4 000			4 000
A1.2.2.2.2	Elaborer le Plan de travail annuel de la SNSC	Le Plan de travail annuel de la SNSC est élaboré	Disponibilité du plan de travail annuel élaboré	0	3	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		1	1	1		1 000 000	1 000 000	2 000			2 000
A1.2.2.2.3	Elaborer les rapports bilans semestriels et annuels de la SNSC	Les rapports bilans semestriels et annuels de la SNSC est élaborés	Nombre de rapports élaborés	0	7	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD			2	2		1 000 000	1 000 000	2 000			2 000
Coût total Action 1.2.1.3												-	4 000 000	4 000 000	8 000	-	-	8 000
Action 1.2.1.4 : Renforcement de la synergie d'actions entre les structures intervenant dans la sécurité climatique																		
Activité 1.2.1.4.1	Former les agents du SPCNDD et des autres structures chargées de la mise en œuvre de la SNSC sur la sécurité climatique	Les agents du SPCNDD et des autres structures chargées de la mise en œuvre de la SNSC sont formés	Nombre d'agents formés	0	150	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD	Toute structure concernée	50	50	50	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000			15 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 1.2.1.4.2	Organiser des rencontres de coordination des structures chargées de la mise en œuvre de la SNSC sur la sécurité climatique	Rencontres de coordination tenues	Nombre de rencontres	0	5	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD	Toute structure concernée	1			2 000 000			2 000			2 000
Activité 1.2.1.4.3	Elaborer des rapport de rencontre de coordination	Rapports produits	Nombre de rapports	0	5	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD	Toute structure concernée	1	2	2	2 000 000	4 000 000	4 000 000	10 000			10 000
Coût total Action 1.2.1.4												9 000 000	9 000 000	9 000 000	27 000	0	0	27 000
Effet Attendu 1.2.2: La communication sur les interventions est assurée																		
Action 1.2.1.5 : Opérationnalisation du plan de communication																		
Activité 1.2.1.5.1	Elaborer le plan de communication	Le plan de communication est élaboré	Disponibilité du plan de communication	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		1			3 000 000			3 000			3 000
Activité 1.2.1.5.2	Mettre en œuvre un plan de communication	Le plan de communication est mis en œuvre	Un rapport d'évaluation du plan de communication adopté.	0	1	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		1	1	1	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000			3 000
Activité 1.2.1.5.3	Organiser des séances de diffusion de la SNSC et son plan d'actions	La SNSC et son plan d'actions sont diffusés	Nombre de séances de diffusion de la SNSC et son plan d'actions	0	5	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		1	2	2	2 000 000	4 000 000	4 000 000	10 000			10 000
Activité 1.2.1.5.4	Organiser des sessions de partages de bonnes pratiques sur la sécurité climatique	Des sessions de partages de bonnes pratiques sur la sécurité climatique sont organisées	Nombre de sessions de partages d'expériences organisées	0	3	Rapport d'activités du SPCNDD	SPCNDD		1	1	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000			6 000
Coût total Action 1.2.1.5												8 000 000	7 000 000	7 000 000	22 000	0	0	22 000
Total Axe 1 :												94 100 000	892 533 000	603 867 000	1 590 500	60 950	0	1 529 550
Axe 2 : Gestion durable des ressources naturelles et promotion de la justice climatique																		
Objectif Stratégique 2.1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles et des conflits liés																		
Effet Attendu 2.1.1 : les bonnes pratiques de gestion des ressources en eau sont promues																		
Action 2.1.1.1 : Capitalisation des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau																		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A2.1.1.1.1	Elaborer les rapports de capitalisation des bonnes pratiques des réalisations dans les espaces de compétence des agences de l'eau	Le rapport de capitalisation des bonnes pratiques des réalisations dans les espaces de compétence des agences de l'eau est élaboré	Nombre de rapport élaboré	1	5	Rapport des agences de l'eau	DGRE	Agences de l'eau	1	2	2	2 358 000	4 716 000	4 716 000	11 790	11 790	-	-
A2.1.1.1.2	Délimiter les bandes de servitude des cours et plans d'eau	Les bandes de servitude des cours et plans d'eau sont délimitées	Nombre de KM linéaire de délimitation	ND	1 500	Rapport des activités des services police de l'eau	AE	DGRE, DREA, Sociétés civiles	500	500	500	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000	39 000	210 000	51 000
A2.1.1.1.3	Dynamiser les Comités locaux d l'eau	Les CLE sont fonctionnels	Proportion des Comités Locaux de l'Eau fonctionnel	86	95	Rapport ST/GIRE	DGRE	Agences de l'Eau, CLE, ST/GIRE	87	92	95	305 000 000	305 000 000	280 000 000	890 000	316 000	280 000	294 000
Coût total Action 2.1.1.1											407 358 000	409 716 000	384 716 000	1 201 790	366 790	490 000	345 000	
Action 2.1.1.2 : Diffusion les bonnes pratiques de gestion des ressources en eau																		
A2.1.1.2.1	Editer les rapports de capitalisation des bonnes pratiques des réalisations dans les espaces de compétence des agences de l'eau	Les rapports de capitalisation des bonnes pratiques dans les espaces de compétence des agences de l'eau sont édités	Nombre des rapports édités	0	5	Rapports bilan des agences de l'eau	DGRE	Agences de l'eau	1	2	2	750 000	1 500 000	1 500 000	3 750	0		3 750
A2.1.1.2.2	Tenir les ateliers de diffusion des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau	Les ateliers de diffusion des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau sont tenus	Nombre d'ateliers tenus	0	5	Rapports bilan des agences de l'eau	DGRE	Agences de l'eau	1	2	2	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000	15 000		30 000
Coût total Action 2.1.1.2											15 750 000	16 500 000	16 500 000	48 750	15 000	0	33 750	
Action 2.1.1.3. Mise en place d'un système de surveillance de proximité des ressources transfrontalières																		
A2.1.1.2.1	Organiser et participer aux cadres de concertation bilatéraux et multilatéraux (UEMOA, AMCOW, ABN, ABV, ABCBT, CTC-GIRE)	Les cadres de concertations bilatéraux sont tenus	Nombre de cadre	1	5	Rapport bilan annuel PN-GIRE	DGRE	UEMOA, AMCOW, ABN, ABV, ABCBT, CTC-GIRE	1	1	1	29 100 000	29 100 000	29 100 000	87 300	29 100		58 200

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A2.1.1.2.2	Mettre en place un système de surveillance et d'évaluation des ressources en eau partagées	Un système de surveillance et d'évaluation des ressources en eau partagées est mis en place	Proportion des systèmes de surveillance et d'évaluation des ressources en eau partagées mis en place et fonctionnels	55	85	Rapport bilan annuel PN-GIRE	DGRE	ABN, ABV, AMCOW	65	75	85	PM	PM	PM				
Coût total Action 2.1.1.3											29 100 000	29 100 000	29 100 000	87 300	29 100	-	58 200	
Action 2.1.1.4. Mise en place d'un système d'alerte précoce Crues/inondation(SAPCI)																		
A2.1.1.2.3	Opérationnaliser le Système d'Alerte Précoce Crues/Inondations (SAP/CI) : équipements, formations, bâtiment et ouvrages connexes	Le Système d'Alerte Précoce Crues/Inondations (SAP/CI) est fonctionnel	Taux de fonctionnalité	10	90	CO du RP GIIRE	DGRE		70	80	90	2 000 000	150 000	150 000	2 300		2 300	
Coût total Action 2.1.1.4											2 000 000	150 000	150 000	2 300	0	2 300	0	
Action 2.1.1.5. Renforcer la connaissance des ressources en eau souterraine																		
Activité 2.1.1.2.1	Réaliser des forages profonds (de 500 m à 1000 m) et de piézomètres associés dans la zone sédimentaire du Burkina Faso	Les forages profonds et piézomètres associés sont réalisés	Nombre de forages profonds réalisés	0	3	Rapport Bilan du PAEA	DGRE	PAEA	1	2	0	1 510 600 000	3 021 200 000		4 531 800		4 531 800	
Activité 2.1.1.2.2	Réaliser des forages de reconnaissance dans la zone de socle cristallin du Burkina Faso	Les forages de reconnaissance dans la zone de socle cristallin du Burkina Faso	Nombre de forages réalisés	0	50	Rapport Bilan du PAEA	DGRE	PAEA	50	0	0	462 012 000	-	-	462 012		462 012	
Activité 2.1.1.2.3	Mettre à jour l'étude sur l'état des lieux (EDL) de 2001 des ressources en eau au Burkina Faso	L'EDL des ressources en eau du Burkina est réalisé	Nombre d'études réalisées	0	1	Rapport d'étude	DGRE	ST/GIRE, DGRE, AE	0	1	0	-	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Coût total Action 2.1.1.5											1 972 612 000	3 021 200 000	-	4 993 812	-	4 993 812	-	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Effet Attendu 2.1.2 : La gestion durable des ressources forestières est améliorée																		
Action 2.1.2.1 : Création de modèles de surveillance de proximité des ressources forestières																		
Activité 2.1.2.1.1	Appuyer les SCOOPS de gestion forestière pour la surveillance des ressources forestières	SCOOPS appuyé	Nombre	ND	12	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	4	4	4	8 000 000	8 000 000	8 000 000	24 000	4 800	19 200	
Activité 2.1.2.1.2	Assurer la surveillance continue par des sorties de police forestière	Police forestière effectuée	Nombre de police forestière réalisé	10 138	600 00	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	20 000	20 000	20 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000	12 000	48 000	
Activité 2.1.2.1.3	Mettre en place des cantonnements forestiers	Les cantonnements sont mis en place	Nombre de cantonnements réalisés	3	9	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	3	3	3	831 000 000	831 000 000	831 000 000	2 493 000	498 600	1 994 400	
Activité 2.1.2.1.4	Apurer les aires classées	Les aires classées sont apurées	Nombre de forêts apuré	13	15	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	5	5	5	56 000 000	56 000 000	56 000 000	168 000	33 600	134 400	
Activité 2.1.2.1.5	Finaliser les projets de texte pour la concession des aires de protection faunique (Comoé, Léraba, Boulon-Koflandé, Bontiolli)	Les projets de textes sont finalisés	Nombre de projets de textes finalisés	ND	3	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	3	0	0	1 000 000			1 000	200	800	
Activité 2.1.2.1.6	Élaborer une stratégie nationale de lutte contre la criminalité liée aux espèces de faune et de flore sauvages	La stratégie est élaborée	Nombre de Document de stratégie disponible	0	1	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	0	1	0		15 000 000		15 000	3 000	12 000	
Activité 2.1.2.1.7	Superviser les sites de carbonisation	Les missions sont effectuées	Nombre de mission effectuées	ND	30	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	10	10	10	20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000	12 000	48 000	
Activité 2.1.2.1.8	Superviser les travaux dans les CAF	Les missions sont effectuées	Nombre de missions effectuées	ND	30	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	10	10	10	9 000 000	9 000 000	9 000 000	27 000	5 400	21 600	
Activité 2.1.2.1.9	Immatriculer les aires classées	Nombre d'aires classées immatriculés	Nombre d'aire classée	18	30	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE, CT	4	4	4	20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000	12 000	48 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.1.2.1.10	Elaborer un module de formation des acteurs des services de police forestière, environnementale et de l'eau sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement	un module de formation des acteurs des services de police forestière, environnementale et de l'eau sur la prise en compte du nexus climat-paix-sécurité dans la Planification du développement est élaboré	Nombre de module de formation	0	1		DGF	SP/CNDD			1			10 000 000	10 000			10 000
Coût total Action 2.1.2.1												965 000 000	979 000 000	974 000 000	2 918 000	581 600	2 326 400	10 000
Action 2.1.2.2: Gestion durable des écosystèmes forestiers																		
Activité 2.1.2.2.1	Appuyer l'élaboration des PAG des Forêts	Document de PAG	Nombre de document de PAG des forêts élaborés	ND	3	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	CT	1	1	1	PM	PM	PM				
Activité 2.1.2.2.2	Appuyer les collectivités à la création des espaces de conservation	Espace de conservation	Nombre d'espaces de conservation créés	ND	75	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	CT	25	25	25	333 000 000	333 000 000	333 000 000	999 000			999 000
Activité 2.1.2.2.3	Récupérer les terres dégradées dans les écosystèmes forestiers	Superficie restaurée	Superficie en ha de terres dégradées récupérées	3 872,50	15 000,00	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE ; CT	5 000	5 000	5 000	750 000 000	750 000 000	750 000 000	2 250 000			2 250 000
Activité 2.1.2.2.4	Contribuer à la protection des berges	Les berges sont protégées	Kilomètre de berges protégées	5,82	20	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE ; AE	6	6	8	12 000 000	12 000 000	12 000 000	36 000			36 000
Activité 2.1.2.2.5	Mettre en terre des plants	Plants mis en terre	Nombre plants mis en terre	4 420 152	### ### ##	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE	5 000 000	5 000 000	5 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	7 500 000			7 500 000
Activité 2.1.2.2.5	Entretien des stations	Nombre de stations entretenues	Nombre de stations entretenues	0	9	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE	3	3	3	750 000	750 000	750 000	2 250			2 250
Activité 2.1.2.2.6	Enrichir les parcs à bois d'agrumes	Nombre de parcs à bois enrichis	Nombre de parcs à bois enrichis	0	9	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE	3	3	3	1 500 000	1 500 000	1 500 000	4 500			4 500

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.1.2.2.7	Planter 78 conservatoires de semences forestières sur 78 hectares	Nombre de conservatoires implantés/Superficie des conservatoires	Nombre/superficie	78	78	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE	26	0	0	100 230 000	100 230 000	100 230 000	300 690			300 690
Activité 2.1.2.2.8	Aménager des terres à partir des techniques de CES/DRS (demi-lunes et cordons pierreux)	Superficie de terre aménagée	Superficie en ha de terre aménagée sous CES/DRS	3000	9000	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE	3	3	3	PM	PM	PM				
Activité 2.1.2.2.9	Produire des semences de bonne qualité de 90 espèces	Les semences de bonne qualité de 90 espèces sont produites	Quantité de semences produites	7466,7	22000	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE	7000	7000	8000	29 475 834	29 475 834	29 475 834	88 428		88 427	
Activité 2.1.2.2.10	Produire des plants	Les plants	Nombre de plants produits	9 990 314	300 000 000	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE	10 000 000	10 000 000	#####	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	15 000 000		15 000 000	
Activité 2.1.2.2.11	Diffuser des semences de 85 espèces	Les semences de 85 espèces sont diffusées	Quantité (kg) de semences diffusées	5587,3	18000	Rapport de performance de la DGEF	DGEF	DRE	6000	6000	6000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	3 750		3 750	
Coût total Action 2.1.2.2												8 728 205 834	8 728 205 834	8 728 205 834	26 184 618	0	0	26 184 617
Action 2.1.2.3: accroissement et diversification des ressources pourvoyeuses de PFNL																		
Activité 2.1.2.3.1	Réaliser des Jardins Nutritifs de PFNL	Jardins Nutritifs réalisés	Nombre de jardins Nutritifs réalisés	53	180	Rapport de Performance de la DGEVCC	DGEVCC	DRE	60	60	60	150 000 000	150 000 000	150 000 000	450 000	225 000		225 000
Activité 2.1.2.3.2	Former les bénéficiaires des Jardins nutritifs	Session de formation	Nombre de ménages bénéficiaires des formations sur les jardins nutritifs	530	1800	Rapport de Performance de la DGEVCC	DGEVCC	DRE	600	600	600	90 000 000	90 000 000	90 000 000	270 000	135 000		135 000
Activité 2.1.2.3.3	Appuyer le développement des PDE de PFNL	PDE élaboré	Nombre Plans de Développement d'Entreprise élaborés	ND	900	Rapport de Performance de la DGEVCC	DGEVCC	DRE	300	300	300	600 000 000	600 000 000	600 000 000	1 800 000		1 200 000	600 000
Activité 2.1.2.3.4	Réaliser des RNA de PFNL	Superficie de RNA	Superficie en ha de RNA réalisée	44	30	Rapport de Performance de la DGEVCC	DGEVCC	DRE	10	10	10	25 000 000	25 000 000	25 000 000	75 000		25 000	50 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.1.2.3.5	Former les acteurs PFNL sur des thématiques en lien avec l'utilisation des équipements, la technique de production, de transformation et de la commercialisation	Bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires de formations	ND	300	Rapport de Performance de la DGEVCC	DGEVCC	DRE	100	100	100	6 000 000	6 000 000	6 000 000	18 000		18 000	
Activité 2.1.2.3.6	Réaliser une enquête annuelle des PFNL	Rapport d'enquête disponible	Nombre de rapport d'enquête produits	ND	1	Rapport de Performance de la DGEVCC	DGEVCC	INSD, DSI	1			25 834 000			25 834			25 834
Activité 2.1.2.3.7	Créer des forêts privées à fort potentiel ligneux	Des forêts privées à fort potentiel ligneux créée	Nombre de forêts privées à fort potentiel ligneux créées	ND	246		DGEVCC		81	85	80	674 341 000	707 642 000	666 016 000	2 047 999			2 047 999
Coût total Action 2.1.2.3												1 571 175 000	1 578 642 000	1 537 016 000	4 686 833	360 000	1 243 000	3 083 833
0																		
Action 2.1.3.1 : gestion durable de la fertilité des sols																		
Activité 2.1.3.1.1	Réaliser des études pédologiques aux échelles supérieures ou égale à 1/20000	Etudes pédologiques	Superficie en ha des études pédologiques réalisées	8533	1 300	Rapport bilan des activités du BUNASOLS	BUNASOLS	DGPV	300	500	500	60 000 000	100 000 000	100 000 000	260 000	260 000		
Activité 2.1.3.1.2	Réaliser des études de fertilité aux échelles supérieures ou égale à 1/20000	Etude de fertilité	Superficie en ha étudiée sur la fertilité	3339	1 500	Rapport bilan des activités du BUNASOLS	BUNASOLS	DGPV	500	500	500	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000	300 000		
Activité 2.1.3.1.3	Analyser des échantillons de sols	Echantillon de sols	Nombre d'échantillon de sol analysés	1588	4 200	Rapport bilan des activités du BUNASOLS	BUNASOLS	DGPV	1 200	1 500	1 500	41 700 000	52 125 000	52 125 000	145 950	145 950		
Activité 2.1.3.1.4	Analyser des échantillons d'engrais	Echantillon d'engrais	Nombre d'échantillons d'engrais analysés	523	3 323	Rapport bilan des activités du BUNASOLS	BUNASOLS	DGPV	800	1 000	1 000	36 000 000	45 000 000	45 000 000	126 000	84 000	42 000	
Activité 2.1.3.1.5	Adoption du projet de loi sur la gestion durable des sols	La loi sur la gestion des sols	Document de la loi sur la gestion durable des sols	0	1	Rapport bilan des activités du BUNASOLS	BUNASOLS	DGPV		1			PM		PM	PM		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.1.3.1.6	Récupérer des terres dégradées dans les espaces agropastoraux	Des terres dégradées dans les espaces agropastoraux sont récupérées	Superficie des terres dégradées récupérée dans les espaces agropastoraux (ha)	ND	51 283	Rapport bilan des activités MARAH	DGAHDI	DGFOMR		17 000	17 000		5 078 000	5 079 000	10 157	3 357		6 800
Coût total Action 2.1.3.1												237 700 000	302 203 000	302 204 000	842 107	793 307	42 000	6 800
Action 2.1.3.2 : Renforcement des capacités techniques des producteurs																		
A.2.1.3.1.3	Appuyer la mise en place de nouvelles unités de production de compost	Nouvelles unités de production de compost	Nombre de nouvelles unités de production de compost	ND	25	OAPH	OAPH	Directions régionales	5	10	10	50 000 000	100 000 000	100 000 000	250 000	50 000		200 000
A.2.1.3.1.5	Former les producteurs sur les techniques modernes de produits de la ruche	Producteurs formés	Nombre	ND	270	Rapport de performance de la DGPA	DGPA	CPF	25	90	90	5 000 000	20 000 000	20 000 000	45 000	5 000		40 000
A.2.1.3.1.6	Acquérir des kits de production apicole	Kits de production	Nombre	ND	425	Rapport de performance de la DGPA	DGPA	CPF	125	150	150	85 000 000	102 000 000	102 000 000	289 000	85 000		204 000
Coût total Action 2.1.3.2												140 000 000	222 000 000	222 000 000	584 000	140 000	0	444 000
Effet attendu : EA 2.1.4 : La gestion durable des pâturages est améliorée																		
Action 2.1.4.1 : Mise en place d'aires de pâturage																		
A.2.1.4.1.3	Baliser les espaces pastoraux	Les espaces pastoraux sont balisés	Superficie des espaces pastoraux balisés annuellement (Ha)	ND	18 500	Rapport de performance de la DGPA	DGPA		-	16 000	2 500	-	327 783 784	51 216 216	379 000	379 000		
A.2.1.4.1.4	Immatriculer des espaces pastoraux	Les espaces pastoraux sont immatriculés	Superficie des zones pastorales immatriculées (Ha)	ND	22 500	Rapport de performance de la DGPA	DGPA		-	16 000	6 500	0	17 777 776	7 222 222	25 000	25 000		
A.2.1.4.1.5	Réaliser des AEPS dans deux zones pastorales modernes	Des AEPS sont réalisées dans deux zones pastorales modernes	Nombre d'AEPS réalisées dans les deux zones pastorales	ND	10	Rapport de performance de la DGPA	DGPA	DGRE	10			700 000 000			700 000	700 000		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
			modernes															
Coût total Action 2.1.4.1												700 000 000	345 561 560	58 438 438	1 104 000	1 104 000	-	-
Action 2.1.4.2: Renforcement des sources d'alimentation complémentaire au pâturage																		
A.2.1.4.3.1	Mise à disposition des acteurs de manuels de culture fourragère	Manuels disponibles	Nombre de manuels de culture fourragère	ND	10	Rapport de performance de la DGPA	DGPA		10	0	0						0	
	Mettre à disposition des kits de production fourragère aux acteurs	Kits distribués pour la production fourragère	Nombre de kits distribués pour la production fourragère	ND	425	Rapport de performance de la DGPA	DGPA		125	150	150	85 000 000	102 000 000	102 000 000	289 000	85 000		204 000
A.2.1.4.3.2	Acquérir des semences fourragères certifiées au profit des éleveurs	Semences fourragères certifiées	Quantité en tonne de Semences fourragères certifiées pour les éleveurs	ND	9 716	Rapport de performance de la DGPA	DGPA		322	4 704	4 690	407 424 784	5 951 944 669	5 934 230 548	12 293 600	12 281 687		11 913
A.2.1.4.3.4	Mettre à la disposition des éleveurs des concentrés d'aliments	Des aliments bétails sont mis à la disposition des éleveurs	Quantité d'aliments concentrés mis à la disposition des éleveurs (Tonnes)	ND	21 600	Rapport de performance de la DGPA	DGPA		8 800	6 500	6 300	1 760 000 000	1 300 000 000	1 260 000 000	4 320 000	4 317 440		2 560
A.2.1.4.3.5	Mettre à la disposition des éleveurs des kits de fauche et de conservation de fourrage	Des kits de fauche et de conservation de fourrage sont mis à la disposition des éleveurs	Nombre de kits de fauche et de conservation de fourrage	ND	425	Rapport de performance de la DGPA	DGPA		125	150	150	85 000 000	102 000 000	102 000 000	289 000	85 000		204 000
Coût total Action 2.1.4.2												2 337 424 784	7 455 944 669	7 398 230 548	17 191 600	16 769 127	0	422 473
Objectif Stratégique 2.2: Promouvoir la justice climatique par l'égalité de genre et l'équité sociale																		
Effet attendu 2.2.1 : la prise en compte du genre et de l'équité sociale dans la gestion des ressources naturelles est promue																		
Action 2.2.1.1: renforcement des capacités des personnes marginalisées à la gestion des ressources naturelles en lien avec la sécurité climatique																		
A2.2.1.1.1	Elaborer un manuel de prise en compte du genre et l'équité sociale dans la gestion des ressources naturelles en lien avec la Sécurité climatique	Manuel de prise en compte du genre et l'équité sociale dans la gestion des ressources naturelles en lien avec la Sécurité climatique	Nombre de manuel élaboré		0 1	Rapport de performance du SPCNDD	SPCNDD	MASF		1					20 000 000	20 000		20 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)			
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
		élaboré																	
A2.2.1.1.2	Former des femmes et des jeunes en technique de protection des ressources naturelles	Groupes de femmes et de jeunes formés	Nombre de personnes formées	0	8 800	Rapport de performance du SPCNDD	SPCNDD	MASF		3 125	5 675		125 000 000	227 000 000	352 000			352 000	
A2.2.1.1.3	Sensibiliser des jeunes à la gestion rationnelle des ressources naturelles	Groupes de jeunes formés à la gestion rationnelle des ressources naturelles en lien avec la sécurité climatique	Nombre de jeunes formées	0	8 800	Rapport de performance du SPCNDD	SPCNDD	MASF		3 125	5 675		31 250 000	56 750 000	88 000			88 000	
Coût total Action 2.2.1													176 250 000	283 750 000	460 000		-	-	460 000
Effet attendu 2.2.2: la protection des droits humains fondamentaux des plus vulnérables est promue																			
Action 2.2.2.1: Elaboration/relecture de la politique de protection de droit d'accès aux ressources naturelles des groupes marginalisés																			
A2.2.2.1	Elaborer/Relire la politique nationale de protection des droits d'accès des personnes vulnérables aux ressources naturelles	la politique nationale de protection des droits d'accès des personnes vulnérables aux ressources naturelles est relue	Existence de la nouvelle politique	0	1	Rapport de performance du SPCNDD	SPCNDD	MAHSN		1			50 000 000		50 000			50 000	
A2.2.2.2	Intégrer les indicateurs genres et équité sociale dans les cadres d'évaluation des projets et politiques des gestions des ressources naturelles	Les indicateurs genres et équité sociale sont développés	Existence d'un cadre d'évaluation	0	5	Rapport de performance du SPCNDD	SPCNDD	MAHSN		3	2		30 000 000	20 000 000	50 000			50 000	
A2.2.2.3	Former les acteurs dans la protection des droits d'accès aux ressources naturelles des personnes marginalisées		Nombre personnes formées	0	115	Rapport de performance du SPCNDD	SPCNDD	MAHSN		50	65		15 000 000	19 500 000	34 500			34 500	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Coût total Action 2.2.2											-	95 000 000	39 500 000	134 500	-	-	134 500	
Objectif Stratégique 2.3: Renforcer la capacité d'adaptation des producteurs																		
Effet Attendu 2.3.1 : Les producteurs maîtrisent les nouvelles technologies climato-intelligentes																		
Action 2.3.1.1 : Développement de la production agricole sous maîtrise d'eau																		
A2.3.1.1.1	Réaliser des modèles agricoles innovants, performants (AIRP) et résilients aux effets du changement climatique	Des modèles agricoles innovants, performants, (AIRP) et résilients aux effets du changement climatique sont développés	Nombre de modèles AIRP réalisés	ND	691	MARAH			291	200	200	7 275 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	17 275 000	17 265 000		10 000
A2.3.1.1.2	Réaliser des bas-fonds aménagés	Des bas-fonds aménagés sont réalisés	Superficie de bas-fonds aménagés (Ha)		30 000	OAPH / MARAH			30 000	-		104 041 000 000			104 041 000	103 972 538		68 463
A2.3.1.1.3	Réaliser des périmètres irrigués	Des périmètres irrigués sont réalisés	Superficie de périmètres irrigués aménagés (Ha)		10 000	MARAH			3 333	6 667	-	29 997 000 000	60 003 000 000		90 000 000	89 960 000		40 000
A2.3.1.1.4	Mettre à disposition des équipements d'irrigation aux producteurs	Des équipements d'irrigation sont mis à disposition aux producteurs	Nombre d'équipements d'irrigation		60 748	MARAH			29 198	15 800	15 750	19 767 046 000	10 696 600 000	10 662 750 000	41 126 396	41 115 037		11 359
A2.3.1.1.5	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées à prix subventionné	Semences mise à la disposition des producteurs	Quantité de semences mise à la disposition des producteurs à prix subventionné (Tonnes)	ND	68 774	MARAH			29 592	34 182	5 000	12 465 609 582	14 399 143 914	2 106 246 550	28 971 000	17 086 000		11 885 000
A2.3.1.1.6	Développer des technologies/techniques d'amélioration de la productivité des cultures	Des technologies/techniques d'amélioration de la productivité	Nombre de technologies/techniques d'amélioration de la productivité des	14	50	DGESS MESRI	DGESS MESRI		16	17	17	588 800 000	625 600 000	625 600 000	1 840 000	1 838 919		1 081
Coût total Action 2.3.1.1											174 134 455 582	90 724 343 914	18 394 596 550	283 253 396	271 237 493	-	12 015 903	
Effet Attendu 2.3.2 : Les producteurs utilisent les informations climatiques pour faire face aux chocs																		
Action 2.3.2.1: promotion de l'utilisation de l'information climatique au niveau communal et local																		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.3.2.1.1	Mettre en place des relais communautaires de diffusion de l'information climatique	Relais communautaire	Nombre	0	2100		SP/CNDD ; ANAM	CNA		1050	1050		30 000 000	30 000 000	60 000			60 000
Activité 2.3.2.1.2	Diffuser de l'information climatique en langue locale à travers les médias de proximité	Média de proximité	Nombre	ND	351		SP/CNDD ; ANAM	CNA	75	100	176		100 000 000	100 000 000	200 000			200 000
Activité 2.3.2.1.3	Accompagner les producteurs dans la souscription à l'assurance agricole	Les producteurs sont accompagnés dans la souscription à l'assurance agricole	Superficie couverte par l'assurance agricole (Ha)	33 000	120 000			MARAH	40 000	40 000	40 000	266 666 667	266 666 667	266 666 667	800 000	800 000		0
Coût total Action 2.3.2.1											266 666 667	396 666 667	396 666 667	1 060 000	800 000	-	260 000	
Total Axe 2 :											191 507 447 866	114 480 483 644	38 765 074 037	344 753 006	292 196 418	9 097 512	43 459 075	
Axe 3 : Amélioration de la protection humaine contre les risques de catastrophe et les crises																		
Objectif Stratégique 3.1 : Renforcer les dispositifs d'intervention aux risques de catastrophes et des crises																		
Effet Attendu 3.1.1 : les démembrements du CONASUR au niveau régional, provincial et départemental sont redynamisés																		
Action 3.1.1.1 : renforcement des capacités opérationnel des démembrements du CONASUR et le développement du capital humain																		
A3.1.1.1.1	Organiser des sessions du CONASUR	Des sessions ordinaires du CONASUR sont organisées	Nombre de sessions organisées	1	4	Rapport d'activités SP/CONASUR	SP-CONASUR	ACF	2	1	1	24 000 000	12 000 000	12 000 000	48 000	25 225	22 775	
A3.1.1.1.2	Organiser des sessions de formation au profit des acteurs des démembrements du CONASUR et des communautés sur l'évaluation rapide initiale multisectorielle (ERIM)	Des sessions de formation sont organisées au profit des acteurs des démembrements du CONASUR et des communautés sur l'évaluation rapide initiale multisectorielle (ERIM)	Nombre de sessions de formation organisées	5	38	Rapport d'activités SP/CONASUR	SP-CONASUR	ACF/TDH/AP ADE/UNICEF /PNUD	18	10	10	34 780 000	19 322 000	19 322 000	73 424		34 780	38 644
A3.1.1.1.3	Organiser des sessions de	Des sessions de formation sont	Nombre de sessions	3	7	Rapport d'activités	SP-CONASUR	Projet HYDROMET	3	2	2	30 000 000	20 000 000	20 000 000	70 000		30 000	40 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	formation sur la RRC au profit des présidents et des rapporteurs des CORESUR, COPROSUR, CODESUR des régions du Sud-Ouest, du Centre et du Centre-Est	organisées sur la RRC au profit des présidents et des rapporteurs des CORESUR, COPROSUR, CODESUR des régions du Sud-Ouest, du Centre et du Centre-Est	organisées			SP/CONASUR												
A3.1.1.1.4	Organiser des sessions de formation sur la RRC au profit des organisations féminines dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest, du Plateau Central, du Centre-Ouest et du Centre-Est	Des sessions de formation sont organisées au profit des organisations féminines sur la RRC dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest, du Plateau Central, du Centre-Ouest et du Centre-Est	Nombre de sessions organisées	2	10	Rapport d'activités SP/CONASUR	SP-CONASUR	Projet HYDROMET	6	2	2	42 000 000	16 000 000	16 000 000	74 000		42 000	32 000
A3.1.1.1.5	Construire des entrepôts régionaux de pré positionnement dans les chefs-lieux des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Est et du Sud-Ouest)	Des entrepôts régionaux de pré positionnement sont construits dans les chefs-lieux des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Est et du Sud-Ouest	Nombre d'entrepôts construits	5	4	Rapport d'activités SP/CONASUR	SP-CONASUR	Banque mondiale, PUDTR, PAM	4	2	2	288 000 000	240 000 000	240 000 000	768 000		288 000	480 000
A3.1.1.1.6	Organiser des sessions de formation en gestion de stock au profit des gestionnaires de stocks et des acteurs des démembrements du CONASUR	Des sessions de formation en gestion de stock sont organisées au profit des gestionnaires de stocks et des acteurs des démembrements du CONASUR	Nombre de sessions de formation organisées	6	24	Rapport d'activités SP/CONASUR	SP-CONASUR	PAM/UNICEF PUDTR/Banque Mondiale	14	5	5	85 000 000	30 357 000	30 357 000	145 714		85 000	60 714
Coût total Action 3.1.1.1											503 780 000	337 679 000	337 679 000	1 179 138	25 225	502 555	651 358	
Effet Attendu 3.1.2 : les plans de contingence multirisques																		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Action 3.1.2.1 : Elaboration et opérationnalisation des plans de contingence multirisques																		
A3.1.2.1.1	Organiser un exercice de simulation en grandeur nature du plan national multirisque	Un exercice de simulation en grandeur nature du plan national multirisque est organisé	Nombre d'exercice de simulation de plan organisé	0	1	Rapport d'activités SP/CONASUR	SP-CONASUR	Projet HYDROMET	1			75 000 000			75 000		75 000	
A3.1.2.1.2	Organiser des exercices de simulation des plans de contingence dans les régions	Des exercices de simulation des plans de contingence sont organisés dans les régions	Nombre d'exercices de simulation de plan organisés	0	30	Rapport d'activités SP/CONASUR	SP-CONASUR	HYDROMET, TDH, ACF	10	10	10	60 000 000	60 000 000	60 000 000	180 000		60 000	120 000
A3.1.2.1.3	Elaborer des plans de contingence de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires	Des plans de contingence de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires sont élaborés	Nombre de plans élaborés	13	37	Rapport d'activités SP/CONASUR	SP-CONASUR	HYDROMET/ WHH ACF/TDH	23	7	7	150 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000		150 000	100 000
Coût total Action 3.1.2.1												285 000 000	110 000 000	110 000 000	505 000	-	285 000	220 000
Action 3.1.2.2 : décentralisation des systèmes d'alerte précoce																		
A3.1.2.2.1	Elaborer et diffuser au moins 730 bulletins de prévision météorologique (2 bulletins par jour)	730 bulletins météorologiques quotidiens sont élaborés et diffusés	Nombre de bulletins de prévisions élaborés	730	2186	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM		730	730	730	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000	45 000	-	-
A3.1.2.2.2	Suivre et émettre des alertes sur les phénomènes météorologiques extrêmes	Des alertes sont émises sur les phénomènes météorologiques extrêmes	Taux d'alertes émises		90	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM		30	30	30	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000	3 000		
A3.1.2.2.3	Produire et transmettre pour diffusion à la RTB 365 bulletins météorologiques quotidiens	365 bulletins sont produits et diffusés à la RTB chaque année	Nombre de bulletins produits et transmis pour diffusion	365	1095	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM	RTB, Coris Bank	365	365	365	40 000 000	40 000 000	40 000 000	120 000		120 000	
A3.1.2.2.4	Elaborer des bulletins météorologiques saisonniers de Juin à Octobre	20 bulletins sont élaborés	Nombre de bulletins produits et transmis pour diffusion	20	60	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM	Météo-France, ANACIM, Mali-Météo, Météo-Niger, ANAM et-Togo, etc.	20	20	20	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000	3 000	-	-

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A3.1.2.2.5	Elaborer 20 bulletins météorologiques hebdomadaires synthétiques de juin à octobre	20 bulletins hebdomadaires sont élaborés	Nombre de bulletins hebdomadaires élaborés	20	60	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM		20	20	20	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000	3 000	-	-
A3.1.2.2.6	Produire des bulletins hebdomadaires d'alerte sur la canicule	16 bulletins vagues de chaleurs sont élaborés	Nombre de bulletins élaborés	16	48	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM	DHP	16	16	16	500 000	500 000	500 000	1 500	1 500	-	-
A3.1.2.2.7	Élaborer et diffuser 459 bulletins agro météorologiques et d'informations spécifiques pour les agriculteurs des 3 sites pilotes (Niangoloko, Ténado et Namssiguima) du projet CLIMSA	459 bulletins sont élaborés	Taux de bulletins agro météo élaborés	459	1377	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM	CLIMSA	459	459	459	6 000 000	6 000 000	18 000 000	30 000	18 000	-	12 000
A3.1.2.2.8	Opérationnaliser le HPC	Le HPC est opérationnel	Nombre de réalisation des tâches liées à l'activité	0	1	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM	HYDROMET	1			110 000 000			110 000		110 000	
A3.1.2.2.9	Elaborés bulletins agrométéorologiques décennaires et les mettre à la disposition des usagers	Trente et six (36) bulletins agrométéorologiques décennaires sont élaborés	Taux de bulletins agrométéorologiques décennaires élaborés	36	36	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM		36	36	36	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000	3 000	-	-
A3.1.2.2.10	Elaborer et transmettre cinq (05) bulletins sur la situation pluviométrique mensuelle en conseil des ministres Juin à Octobre	Les 5 bulletins pluviométriques mensuels sont élaborés et transmis	Taux de bulletins pluviométriques mensuels élaborés et transmis	5	5	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM		5	5	5							
A3.1.2.2.11	Suivre la campagne agro-sylvo-pastorale avec le SAP/GTP	La participation à la campagne par l'ANAM	Taux de participation à la campagne par l'ANAM	ND		Rapport annuel des activités ANAM	ANAM	MARAAH, SAP, etc.				1 966 000	1 966 000	1 966 000	5 898	5 898	-	-
A3.1.2.2.12	Elaborer la prévision saisonnière climatique et les caractéristiques agros météorologiques et assurer deux (2)	Les prévisions saisonnières sont élaborées et mises à jour	Disponibilité des documents de la prévision saisonnière	3	3	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM		3	3	3	2 500 000	2 500 000	2 500 000	7 500	7 500	-	-

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	misés à jour																	
A3.1.2.2.13	Disséminer les prévisions saisonnières climatiques et des caractéristiques agroclimatiques de la saison des pluies aux décideurs, aux institutions, aux ONGs et aux producteurs/éleveurs	Les prévisions saisonnières sont disséminées aux partenaires et aux usagers	Taux de réalisation des tâches liées à l'activité	1	1		ANAM	CLIMSA	1	1	1	1 050 000	1 050 000	1 050 000	3 150	3 150	-	-
A3.1.2.2.14	Organiser un atelier d'élaboration des indices climatiques pour les annuaires statistiques du MTMUSR, MAAH, MEA, MEEVCC, INSD	Annuaire des indices climatiques sont disponibles	Rapport de l'atelier	1	1	Rapport annuel des activités ANAM	ANAM	MTMUSR, MAAH, MEA, MEEVCC, INSD	1			2 000 000			2 000	2 000	0	0
Coût total Action 3.1.2.2												183 016 000	71 016 000	83 016 000	337 048	95 048	230 000	12 000
Objectif Stratégique 3.2: Renforcer la cohésion sociale et la paix autour de l'exploitation des ressources naturelles																		
Effet Attendu 3.2.1 : La Cohésion sociale et la paix autour de l'exploitation des ressources naturelles sont améliorées																		
Action 3.2.1.1 : Promotion des initiatives de dialogue et de gestion des conflits communautaires liés à l'exploitation des ressources naturelles																		
A3.2.1.1.1	Elaborer la loi sur le statut de la chefferie traditionnelle et coutumière et ses textes d'application.	une loi sur le statut de la chefferie traditionnelle et coutumière et ses textes d'application sont élaborés	Nombre de loi et de textes d'applications élaboré	0	1	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	MINEFID, MJ, MCCAT	1	1	0	3 500 000	4 000 000	-	7 500	7 500		
A3.2.1.1.2	Organiser un colloque sur la tolérance religieuse et le dialogue interreligieux.	Un colloque sur la tolérance religieuse et le dialogue interreligieux est organisé	Nombre de colloque sur la tolérance religieuse et le dialogue interreligieux organisé	0	1	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA			1		50 000 000		50 000		50 000	
A3.2.1.1.3	Organiser des rencontres régionales et nationales des chefs religieux.	Organiser des rencontres régionales et nationales des chefs religieux.	Nombre de rencontres régionales et nationales des chefs religieux.	0	14	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	8	5	1	30 000 000	17 000 000	13 000 000	60 000		60 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A3.2.1.1.4	Organiser des sessions de sensibilisation des PDI et des populations hôtes sur le vivre ensemble et la cohésion sociale	Des sessions de sensibilisations des PDI et des populations hôtes sur le vivre ensemble et la cohésion sociale sont organisées,	Nombre de sessions de sensibilisations des PDI et des populations hôtes sur le vivre ensemble et la cohésion sociale	0	100	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	9 000 000	-	-	9 000	9 000	-	-
A3.2.1.1.5	Organiser des émissions radiophoniques sur les thématiques en lien avec la cohésion sociale (la solidarité, le dialogue interreligieux, etc) à l'endroit des PDI et des populations hôtes	Des émissions radiophoniques sur les thématiques en lien avec la cohésion sociale (la solidarité, le dialogue interreligieux, etc) à l'endroit des PDI et des populations hôtes sont organisées	Nombre d'émission radiophoniques sur les thématiques en lien avec la cohésion sociale (la solidarité, le dialogue interreligieux, etc) à l'endroit des PDI et des populations hôtes	0	3	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	2 000 000	-	-	2 000	2 000	-	-
A3.2.1.1.6	'Tenir des ateliers régionaux de sensibilisation sur le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble	Des ateliers régionaux de sensibilisation sur le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble sont tenus	Nombre d'ateliers régionaux de sensibilisation sur le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble sont tenus	0	100	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	0	3	3	-	3 474 000	3 474 000	6 948	6 948	-	-
A3.2.1.1.7	'Organiser une rencontre régionale de concertation entre les leaders communautaires, les populations hôtes et les PDI sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble	Une rencontre régionale de concertation entre les leaders communautaires, les populations hôtes et les PDI sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble est organisée	Nombre de rencontre régionale de concertation entre les leaders communautaires, les populations hôtes et les PDI sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble	0	2	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	0	1	1	-	3 111 000	3 111 000	6 222	6 222	-	-

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A3.2.1.1.8	Tenir des ateliers régionaux de sensibilisation sur le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble	Des ateliers régionaux de sensibilisation sur le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble sont tenus	Nombre d'ateliers régionaux de sensibilisation sur le dialogue interreligieux et le vivre-ensemble tenu	0	1	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	0	1	0	-	3 562 000	-	3 562	3 562	-	-
A3.2.1.1.9	Former 20 structures d'intercession et de médiation des conflits communautaires	20 structures d'intercession et de médiation sont formés	Nombre de structures formées	0	60	Rapport de formation	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	20	20	20	30 000 000	30 000 000	30 000 000	90 000			90 000
A3.2.1.1.10	Renforcer les capacités des comités locaux de l'eau (CLE) et des usagers de l'eau sur la gestion des conflits communautaires	Les CLE et les usagers de l'eau sont formés	Nombre de CLE et d'usagers de l'eau formés	0	30	Rapport de formation	MATDS/DGARCT	STD, DP Environnement, DP Agriculture et élevage	15	15	15	18 000 000	18 000 000	18 000 000	54 000			54 000
A3.2.1.1.11	Former les exploitants artisanaux de l'or, les CVD, les membres des délégations spéciales communales sur les conflits miniers	Les exploitants artisanaux de l'or, les CVD, les membres des délégations spéciales communales sont formés sur les conflits miniers	Nombre de personnes formées	0	90	Rapport de formation	MATDS/DGARCT	CT, Fautières des orpailleurs, STD	30	30	30	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000			45 000
Coût total Action 3.2.1.1											107 500 000	144 147 000	82 585 000	334 232	26 232	119 000	189 000	
Action 3.2.1.2 : renforcement des capacités des acteurs sociaux (leaders religieux, coutumiers traditionnels, de jeune, de femmes, de personnes déplacées internes, de population hôtes) sur leur rôle dans la promotion l'exploitation pacifique des ressources naturelles																		
A3.2.1.2.1	Organiser des théâtres fora de sensibilisation sur la circulation routière et l'utilisation des points d'eau et des ressources forestières	Des théâtres forèrent de sensibilisation sur la circulation routière et l'utilisation des points d'eau et des ressources forestières sont organisés	Nombre de théâtres fora de sensibilisation sur la circulation routière et l'utilisation des points d'eau et des ressources forestières	0	3	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	2	0	0	5 000 000	-	-	5 000	5 000	-	-
A3.2.1.2.2	Organiser une session provinciale de formation des PDI et des populations hôtes vulnérables sur l'accès sécurisé aux terres rurales	Une session provinciale de formation des PDI et des populations hôtes vulnérables sur l'accès sécurisé	Nombre de session provinciale de formation des PDI et des populations hôtes	0	1	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	3 750 000	-	-	3 750	3 750	-	-

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
		aux terres rurales est organisée	vulnérables sur l'accès sécurisé aux terres rurales															
A3.2.1.2.3	Organiser un atelier provincial de vulgarisation de la loi portant régime foncier rural et ses textes d'application au profit des acteurs locaux	Un atelier provincial de vulgarisation de la loi portant régime foncier rural et ses textes d'application au profit des acteurs locaux est organisé	Nombre d'atelier provincial de vulgarisation de la loi portant régime foncier rural et ses textes d'application au profit des acteurs locaux	0	50	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	4 500 000	-	-	4 500	4 500	-	-
A3.2.1.2.4	Organiser une conférence régionale des chefs coutumiers et religieux sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion de la cohésion sociale	Une conférence régionale des chefs coutumiers et religieux sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion de la cohésion sociale est organisée	Nombre de conférence régionale des chefs coutumiers et religieux sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion de la cohésion sociale	0	1	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	5 500 000	-	-	5 500	5 500	-	-
A3.2.1.2.5	Organiser une conférence des femmes leaders d'OSC sur leurs rôles et responsabilités dans la résolution des conflits liés à l'exploitation des ressources en eau	Une conférence des femmes leaders d'OSC sur leurs rôles et responsabilités dans la résolution des conflits liés à l'exploitation des ressources en eau est organisée	Nombre de conférence des femmes leaders d'OSC sur leurs rôles et responsabilités dans la résolution des conflits liés à l'exploitation des ressources en eau	0	1	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	5 500 000	-	-	5 500	5 500	-	-
A3.2.1.2.6	Organisé un atelier de formation et de partage d'expériences entre autorités locales sur l'analyse, la prévention et la gestion des conflits	Un atelier de formation et de partage d'expériences entre autorités locales sur l'analyse, la prévention et la gestion des	Nombre d'atelier de formation et de partage d'expériences entre autorités locales sur l'analyse, la prévention et la	0	1	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	2 500 000	-	-	2 500	2 500	-	-

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
		conflits est organisé	gestion des conflits															
A3.2.1.2.7	Tenir une rencontre entre les populations hôtes, les PDI et les leaders (religieux, coutumiers et traditionnels) sur leur rôle et responsabilités dans la promotion de l'exploitation pacifique des ressources naturelles	Les populations hôtes, les PDI et les leaders (religieux, coutumiers et traditionnels) sont formés sur leur rôle et responsabilités dans la promotion de l'exploitation pacifique des ressources naturelles	Nombre de rencontres tenues	0	3	PV des rencontres	MATDS/DGARCT	CT, STD	50	50	50	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000			15 000
A3.2.1.2.8	Former les femmes des communautés religieuses sur leur rôle dans la promotion de l'exploitation pacifique des ressources naturelles	Les femmes des communautés religieuses sont formées sur leur rôle dans la promotion de l'exploitation pacifique des ressources naturelles	Nombre de femmes des communautés religieuses formés	0	150	Rapport de formation	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	75	75	75	6 000 000	6 000 000	6 000 000	18 000			18 000
A3.2.1.2.9	Organiser une rencontre des structures chargées de la collecte des données sur les conflits communautaires	Une rencontre des structures chargées de la collecte des données sur les conflits communautaires est organisée	Nombre de rencontres tenues	0	6	Rapport de la rencontre	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	2	2	2	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000			30 000
Coût total Action 3.2.1.2												47 750 000	21 000 000	21 000 000	89 750	26 750	-	63 000
Effet Attendu 3.2.2 : les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles sont réduits																		
Action 3.2.2.1 : Mise en place d'un répertoire des conflits communautaires liés à l'utilisation des ressources naturelles enregistrés																		
A3.2.2.1.1	Elaborer un répertoire des conflits lié à l'utilisation des ressources naturelles	Un répertoire des conflits lié à l'utilisation des ressources naturelles est élaboré	Nombre de répertoire des conflits lié à l'utilisation des ressources naturelles	0	3	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	1	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000	-	-	6 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)			
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
A3.2.2.1.2	Elaborer un répertoire des mécanismes endogènes de résolution des conflits	Un répertoire des mécanismes endogènes de résolution des conflits	Nombre de répertoire des mécanismes endogènes de résolution des conflits	0	1	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	5 000 000	-	-	5 000	-	5 000	-	
A3.2.2.1.3	Elaborer chaque année un répertoire des conflits communautaires liés à l'exploitation des ressources naturelles	Un répertoire des conflits communautaires liés à l'exploitation des ressources naturelles est élaboré	Nombre de répertoire élaboré	0	2	Disponibilité du répertoire	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	1	1	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000			15 000	
A3.2.2.1.4	Réaliser chaque année une étude sur les conflits communautaires	Une étude sur les conflits communautaires est réalisée chaque année	Nombre d'études réalisées	0	2	Rapport de l'étude	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	1	1	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000			30 000	
A3.2.2.1.5	Organiser une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC sur la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation minière	Une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC sur la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation minière est organisée	Nombre de formations réalisées	0	6	Rapport de formation	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	3	3	3	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000			45 000	
A3.2.2.1.6	Organiser une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC jeunes sur les textes relatifs à la gestion des ressources naturelles	Une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC jeunes sur les textes relatifs à la gestion des ressources naturelles est organisée	Nombre de formations réalisées	0	4	Rapport de formation	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	2	2	2	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000			30 000	
Coût total Action 3.2.2.1											47 000 000	42 000 000	42 000 000	131 000		-	5 000	126 000	
Action 3.2.2.2 : Renforcement des capacités des acteurs sociaux (leaders religieux, coutumiers traditionnels, de jeunes, de femmes, de personnes déplacées internes, de populations hôtes) en matière de résolution pacifique des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles.																			
A3.2.2.2.1	Organiser des ateliers de sensibilisation des leaders coutumiers, traditionnels et religieux sur l'inclusion sociale, les valeurs communes	Des ateliers de sensibilisation des leaders coutumiers, traditionnels et religieux sur l'inclusion sociale, les valeurs	Nombre d'ateliers de sensibilisation des leaders coutumiers, traditionnels et religieux sur l'inclusion	0	3	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	2	2	2	6 770 000	6 770 000	6 770 000	20 310		-	20 310	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	de vivre ensemble et la laïcité	communes de vivre ensemble et la laïcité sont organisés	sociale, les valeurs communes de vivre ensemble et la laïcité															
A3.2.2.2.2	Accompagner les leaders communautaires dans la prévention et la résolution de conflits	Les leaders communautaires dans la prévention et la résolution de conflits sont accompagnés	Nombre de sessions	0	3	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	5 000 000	0	0	5 000	5000	0	0
A3.2.2.2.3	Organiser des sessions des clusters provinciaux de cohésion sociale dans le contexte des déplacés internes	Des sessions des clusters provinciaux de cohésion sociale dans le contexte des déplacés internes sont organisées	Nombre de sessions des clusters provinciaux de cohésion sociale dans le contexte des déplacés internes sont organisées	0	3	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	Collectivités territoriales ; CCA	1	0	0	6 000 000	0	0	6 000	6000	0	0
A3.2.2.2.4	Organiser une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC sur la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation minière	Une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC sur la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation minière est organisée	Nombre de de formalisations tenues	0	6	Rapport de formation	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	3	3	3	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000			45000
A3.2.2.2.5	Organiser une rencontre régionale de concertation avec les leaders communautaires, les populations hôtes et les PDI sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble	Une rencontre régionale de concertation avec les leaders communautaires, les populations hôtes et les PDI sur la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble est organisée	Nombre de rencontres régionales tenues	0	2	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	CT, CCA	0	1	1	0	3 111 000	3 111 000	6 222	6222		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A3.2.2.2.6	Organiser une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC jeunes sur les textes relatifs à la gestion des ressources naturelles	Une formation des populations hôtes, des PDI et des OSC jeunes sur les textes relatifs à la gestion des ressources naturelles est organisée	Nombre de formations réalisées	0	4	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	2	2	2	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000			30000
Coût total Action 3.2.2.2											42 770 000	34 881 000	34 881 000	112 532	17 222	20 310	75 000	
Action 3.2.2.3: Transformation des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles en opportunité de développement																		
A3.2.2.3.1	Former les cadres du MATDS sur la construction de la paix, la transformation des conflits, la communication de la crise et la médiation	Les capacités des cadres du MATDS sur la construction de la paix, la transformation des conflits, la communication de la crise et la médiation sont renforcées	Nombre de cadres formés	0	50	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT		1	1	1	5 300 000	5 300 000	5 300 000	15 900	15 900	-	-
A3.2.2.3.2	Elaborer et vulgariser le répertoire des mécanismes de transformation des conflits	Elaborer et vulgariser le répertoire des mécanismes de transformation des conflits	Nombre de répertoire élaboré et vulgarisé	0	3	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT		1	1	1	4 000 000	4 000 000	4 000 000	12 000	12 000	-	-
A3.2.2.3.3	Former des structures de prévention et de gestion des conflits sur la transformation des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles	Les capacités de 25 structures de prévention et de gestion des conflits sur la transformation des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles sont renforcées	Nombre de structures formées	0	10	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	5	10	10	5 000 000	10 000 000	10 000 000	25 000			25 000
A3.2.2.3.4	Former des leaders religieux, coutumiers et traditionnels, les OSC, les jeunes et femmes sur la transformation des conflits	30 leaders religieux, coutumiers et traditionnels, les OSC, les jeunes et femmes sont formés sur la transformation	Nombre de leaders, d'OSC, de jeunes et femmes formés	0	100	Rapport annuel de la DGARCT	MATDS/DGARCT	CT, STD, CA	50	50	50	4 000 000	4 000 000	4 000 000	12 000			12 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
		des conflits																
Coût total Action 3.2.2.3												18 300 000	23 300 000	23 300 000	64 900	27 900	-	37 000
Total Axe 3												1 235 116 000	784 023 000	734 461 000	2 753 600	218 377	1 161 865	1 373 358
Axe 4 : Amélioration de l'accès aux financements climatiques																		
Objectif Stratégique 4.1 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques sur la mobilisation des financements verts																		
Effet Attendu 4.1.1 : Un pool d'experts pour la mobilisation des finances est mis en place																		
Action 4.1.1.1 : Formation des cadres sur la mobilisation des finances																		
A4.1.1.1.1	Identifier des modules clés de formations répondant aux besoins	Cinq (05) modules clés de formations répondant aux besoins sont identifiés	Nombre de modules identifiés	ND	100 %	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,	50%	25%	25%	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000	6 000	0	0
A4.1.1.1.2	Elaborer des modules de formation	Cinq (05) modules de formation sont élaborés	Nombre de modules élaborés	0	5	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,	5	5	5	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000	6 000	0	0
A4.1.1.1.3	Identifier des formateurs	Cinq (05) formateurs identifiés	Nombre de formateurs identifiés	0	5	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau,	5	5	5	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000	6 000	0	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						annuel de performance du SP/CNDD		de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,										
A4.1.1.1.4	Réaliser des formations	Dix (10) sessions de formations réalisées	Nombre de sessions de formation réalisées	0	10	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,	5	0	0	13 250 000	13 250 000	0	26 500	0	0	26 500
Coût total Action 4.1.1.1												19 250 000	19 250 000	6 000 000	44 500	18 000	-	26 500
Action 4.1.1.2 : Mise en place d'un pool de 50 experts nationaux et 65 experts régionaux en sécurité climatique																		
A4.1.1.2.1	Identifier des experts (es) nationaux(ales) en sécurité climatique	50 experts(es) nationaux en sécurité climatique sont identifiés	Nombre d'experts(es) identifiés	ND	100 %	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,		50%	50%	0	5 000 000	5 000 000	10 000	0	0	10 000
A4.1.1.2.2	Mettre en place 50 experts(es) nationaux(ales) en sécurité climatique	50 experts(es) nationaux(ales) en sécurité climatique sont mis en place	Nombre d'experts(es) nationaux (ales) mis en place	0	50	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de	0	25	25	0	3 000 000	3 000 000	6 000	0	0	6 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						SP/CNDD		l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire, administration territoriale										
A4.1.1.2.3	Former des experts potentiels au niveau régional sur la sécurité climatique	130 experts potentiels formés au niveau régional sur la sécurité climatiques	Nombre d'experts(es) régionaux potentiels (ales) formés	0	130	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Structures déconcentrées en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire, collectivités territoriales	0	65	65	0	10 000 000	10 000 000	20 000	0	0	20 000
A4.1.1.2.4	Mettre en place 65 experts régionaux (5 experts par Région)	65 experts régionaux en sécurité climatiques mis en place	Nombre d'experts régionaux	0	65	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Structures déconcentrées en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire, collectivités	0	30	35	0	4 000 000	4 000 000	8 000	0	0	8 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
								territoriales										
Coût total Action 4.1.1.2											0	22 000 000	22 000 000	44 000	0	0	44 000	
Effet attendu 4.1.2: L'information sur la sécurité climatique est accessible au niveau pays																		
Action 4.1.2.1: documentation des informations sur la sécurité climatique																		
A.4.1.2.1.1	Produire des documents sur la sécurité climatique en vue de leurs diffusions	des documents sur la sécurité climatique sont produits et diffusés	Nombre de documents sur la sécurité climatique diffusés (un plan d'action annuel, deux rapports semestriels, deux rapports de suivi	ND	100 %	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,	50%	25%	25%	15 000 000	12 500 000	12 500 000	40 000	0	0	40 000
A.4.1.2.1.2	Diffuser des informations sur la sécurité climatique à travers les plateformes	Des informations sur la sécurité climatique sont diffusées à travers les plateformes	Nombres de plateformes diffusant les informations sur la sécurité climatique	ND	100 %	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,	60%	40%	0	9 000 000	6 000 000	0	15 000	0	0	15 000
Coût total Action 4.1.1.3											24 000 000	18 500 000	12 500 000	55 000	0	0	55 000	
Objectif Stratégique 4.2 : Accroître les financements verts																		
Effet Attendu 4.2.1 : Des projets éligibles sont financés																		
Action 4.2.1.1 : Elaboration des notes conceptuelles /projets éligibles aux financements verts																		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
A4.2.1.1.1	Elaborer des notes conceptuelles et des projets nationaux et sous régionaux	15 notes conceptuelles élaborées	Nombre de notes conceptuelles	0	15	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,	5	5	5	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000	0	0	15 000
A4.2.1.1.2	Elaborer des projets nationaux et sous régionaux	03 documents de projet sont élaborés	Nombre de documents de projet élaborés	0	3	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,				0	4 000 000	2 000 000	6 000	0	0	6 000
Coût total Action 4.2.1.1											5 000 000	9 000 000	7 000 000	21 000	0	0	21 000	
Action 4.2.1.2 : Participation aux appels à projets																		
A4.2.1.1.2	Soumettre des projets aux financements verts	10 projets éligibles sont financés	Nombre de projets financés	0	10	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action		5	5	500 000	500 000	500 000	1 500	0	0	1 500

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
								humanitaire,										
A4.2.1.1.3	Soumettre des projets aux financements innovants	Trois (03) projets sont soumis aux financements innovants	Nombre de projet soumis aux financements innovants	0	3	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutique, de la sécurité, de l'action humanitaire,	0	2	1	0	1 000 000	500 000	1 500	0	0	1 500
A4.2.1.1.4	Suivre la situation des financements des projets financés sur les fonds innovants	La proportion des projets financés par des fonds innovants est suivie	Proportion de projets financés par les fonds innovants	0	100 %	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, de la sécurité, de l'action humanitaire,	0	60%	40%	0	400 000	200 000	600	0	0	600
A4.2.1.1.5	Mener des plaidoyer pour la mobilisation des financements privés au niveau national	des financements privés au niveau national sont mobilisés	le nombre d'opérateurs privés mobilisés (projets financés)	ND	100 %	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge des finances, du commerce, des affaires étrangères, Fonds Vert Climat, SPONG, ONG	0	60%	40%	0	400 000	200 000	600	0	0	600
Coût total Action 4.2.1.2												500 000	2 300 000	1 400 000	4 200	0	0	4 200
Effet Attendu 4.2.2 : Les sources de financement innovantes sont connues																		

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Action 4.2.2.1 : Elaboration d'un répertoire des bailleurs des financements innovants																		
A4.2.2.1.1	Faire la cartographie des bailleurs des financements innovants	La cartographie des bailleurs des financements innovants existe	Nombre de bailleurs des financements innovants cartographiés	ND	100 %	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge des finances, du commerce, des affaires étrangères, Fonds Vert Climat, SPONG, ONG	50%	0	50%	200 000	0	200 000	400	0	0	400
A4.2.2.1.2	Elaborer le répertoire des bailleurs des financements innovants	le répertoire des bailleurs des financements innovants est élaboré	nombre de bailleurs des financements innovants répertoriés	ND	100 %	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge des finances, du commerce, des affaires étrangères, Fonds Vert Climat, SPONG, ONG	50%	0	50%	100 000	0	100 000	200	0	0	200
Coût total Action 4.2.2.1.2												300 000	0	300 000	600	0	0	600
Action 4.2.1.3 : Conduite de plaidoyer auprès des bailleurs des financements innovants																		
Activité 4.2.2.2.1	Organiser des rencontres de concertation avec des bailleurs des financements innovants	Des rencontres de concertation des bailleurs des financements innovants sont organisées	Nombre de rencontres de concertation des bailleurs des financements innovants organisés	0	3	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	Ministères en charge des finances, du commerce, des affaires étrangères, Fonds Vert Climat, SPONG, ONG	1	1	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000	7 500	0	0	7 500
Activité 4.2.2.2.2	Organiser des sessions de négociations de financements (B to B) avec des bailleurs de fonds innovants lors des COP	Des sessions de négociations de financements (B to B) avec des bailleurs de fonds innovants sont organisées	Nombre de sessions de négociations de financements (B to B) avec des bailleurs de fonds innovants	0	3	Rapports de mise en œuvre de la stratégie et rapport annuel de performance du SP/CNDD	SP/CNDD	è	1	1	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000	0	0	15 000
Coût total Action 4.2.1.3												7 500 000	7 500 000	7 500 000	22 500	-	-	22 500

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Valeur Réf.	Cibles (2026)	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers)	Financement (Milliers)		
									2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Total Axe 4												56 550 000	78 550 000	56 700 000	191 800	18 000	0	173 800
TOTAL GENERAL															349 288 905	292 493 744	10 259 377	46 535 784